



APRÈS 10 MOIS DE CAPTIVITÉ

LES MARINS ALGÉRIENS DU MV BLIDA SONT ARRIVÉS HIER

page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1420 Lundi 14 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MATCH AMICAL ALGÉRIE-TUNISIE

Une victoire et des enseignements pour Halilhodzic

Page 16

APRÈS LA SUSPENSION DE LA SYRIE PAR LA LIGUE ARABE

AL ASSAD DANS LE DÉSARROI

Lire en page 3

■ L'Algérie ne rappellera
pas son ambassadeur
à Damas

LES PÉTROLIERS VEULENT CRÉER
UN SYNDICAT AUTONOME



Hassi Rmel : l'UGTA mis à mal

Lire en page 5

HAUSSE DES PRIX DE CERTAINS
PRODUITS ALIMENTAIRES



LE RAPPORT SERA REMIS AU CHEF DE L'ÉTAT

Lire en page 5

Repères

58

aides à l'habitat rural viennent d'être attribuées à leurs bénéficiaires dans la commune de Mekmène-Benamar, wilaya de Naâma, a-t-on appris samedi des responsables de la Dlep de la wilaya.

25.000

livres sont distribués à Mila depuis samedi, donnant lieu, notamment, à l'attribution de 2.250 livres à l'association culturelle El-Moustakbal de Chelghoum Laïd.

300

exposants nationaux et étrangers prendront part à la 7e édition du Salon international du foncier, bâtiment et travaux publics (Batiwest), dont l'ouverture est prévue lundi au Palais des expositions de M'dina Djedida d'Oran.

Le RND salue le bilan positif de l'activité parlementaire



Le Secrétaire général du RND effectuera, vendredi et samedi prochains, une visite de travail dans les wilayas de M'sila et Sétif pour présider des assemblées de wilaya élargies, s'enquérir de près des activités du parti au niveau local et préparer les prochaines échéances. Aussi, le bureau national du Rassemblement national démocratique a salué samedi le bilan "positif" de l'activité parlementaire couronnée par l'adoption d'importants projets de loi dans le cadre des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion de son bureau national sous la présidence du secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia, le RND a salué le bilan positif de l'activité parlementaire marquée par l'adoption d'importants projets de loi

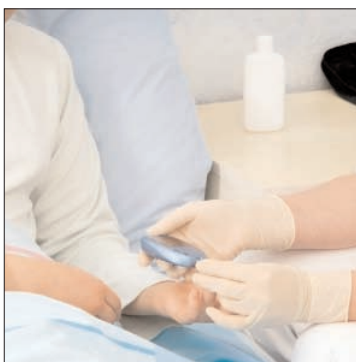
relatifs au régime électoral, à l'élargissement de la représentativité de la femme aux assemblées élues et aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire. Le Secrétaire général du RND a donné, à cette occasion, des instructions aux députés du parti au Conseil de la nation qui entamera dans les prochains jours l'examen de ces projets de loi et du projet de loi de finances 2012, précise le communiqué. Le bureau national du RND a souligné "la nécessité de mobiliser ses militants en prévision des prochaines échéances tout en expliquant les mesures prises par l'Etat au service du citoyen et en application du programme du président de la République".

«SOS Bab El-Oued» se souvient

L'association "SOS Bab El-Oued" a organisé, samedi au centre culturel Azzeddine-Medjoubi (Alger), une soirée culturelle en commémoration du 10e anniversaire des inondations de Bab El-Oued (novembre 2001). A cette occasion, l'association a mis en avant le rôle des jeunes qui avaient assisté les sinistrés et victimes des inondations qui avaient fait plus de 800 morts à travers la projection d'un film documentaire intitulé "Bab El-Oued eddah el oued" (Bab El-Oued emporté par le Oued) réalisé par Youcef Benalleg et un groupe de jeunes appartenant à ladite association. D'une durée de 54 minutes, le film documentaire montre des images réelles de voitures et de personnes emportées par les eaux et illustre le courage des jeunes qui ont œuvré aux côtés des éléments de l'Armée populaire nationale (APN) et de la Protection civile pour assister les victimes de ces inondations. La soirée a également été marquée par l'interprétation de chansons qui racontent les problèmes quotidiens des jeunes de Bab El-Oued et leurs souffrances outre une exposition de photographies sur les dégâts occasionnés par ces inondations. Créée en 1997 par des jeunes du quartier, "SOS Bab El Oued" est une association de proximité qui s'intéresse aux jeunes de Bab El-Oued en leur "inculquant les principes et valeurs humanitaires" à travers des actions de proximité, a indiqué la vice-présidente de l'association, Djamilia Meghenine.



Cri de détresse des diabétiques non assurés



Des diabétiques non couverts par l'assurance sociale, présents à la Journée d'information sur la lutte contre le diabète ont déploré, samedi à Alger, les difficultés rencontrées en matière d'accès aux traitements.

Lors de cette rencontre organisée par l'Association des diabétiques de la wilaya d'Alger à El-Hamma, des familles non assurées socialement ont souligné les problèmes rencontrés pour obtenir des médicaments, dont l'insuline indispensable aux malades.

Ces familles ont lancé un appel à l'adresse des pouvoirs publics pour aider les malades à bénéficier de ces médicaments nécessaires, affirmant que les jeunes sans emploi "trouvent d'énormes difficultés à se les procurer". Selon les organisateurs de cette journée de sensibilisation, des ateliers seront consacrés à différents thèmes, dont l'alimentation saine chez le diabétique et le mode

d'emploi des médicaments. Par ailleurs, l'Association algérienne anti-diabète a insisté, lors d'une rencontre au terrain de Golf de Dely Ibrahim, sur les aspects prophylactiques en prodiguant des conseils et recommandations sur le régime alimentaire adapté.

Dixit

Fidel Castro Diaz-Balart :



«Ma visite en Algérie a été importante et réussie. Mon souhait est de voir les relations entre les deux pays se consolider dans divers domaines. Cette visite m'a permis de connaître de près plusieurs secteurs liés à la recherche scientifique et à la santé. Je souhaite que les relations algéro-cubaines se développent davantage, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, de l'enseignement et de la santé. Les entretiens fructueux que j'ai eus avec les chercheurs et les responsables du secteur de la recherche scientifique en Algérie m'ont permis de définir les potentialités et les capacités de coopération entre les deux pays.»

Un avion britannique s'abîme dans la Manche



Un avion de tourisme britannique s'est abîmé dans la Manche samedi et un de ses deux occupants était porté disparu tandis qu'une femme a pu être repêchée, a annoncé la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.

Un navire de commerce témoin de l'accident a pu secourir une femme, Hospitalisée à Cherbourg-Octeville (Normandie, nord-ouest de la France), ses jours ne sont pas en danger, a précisé la préfecture dans un communiqué.

L'accident s'est produit "dans la voie montante du dispositif de séparation du trafic (DST) des Casquets, à environ 60 km au large de la pointe de La Hague", précise cette source.

L'avion de tourisme britannique de type PA 28, qui a coulé, avait décollé de Solent (sud de l'Angleterre) en direction de l'île anglo-normande d'Aurigny, au large de La Hague, selon la préfecture.

Les recherches se poursuivaient dans la soirée pour trouver le disparu avec des moyens navals et aériens français et britanniques.

Michael Jackson : qui veut acheter son lit de mort !



Il paraît que tout se vend ! Même un lit de mort ! Celui de Michael Jackson est en vente ! Avis à ses fans ! Plusieurs autres objets ayant appartenu à la star seront vendus le 17 décembre à Beverley Hills. Les objets seront exposés à partir du 12 décembre.

Julien's auctions, la maison d'enchères, indique sur son site que c'est le mobilier du «100 North Carolwood Drive», l'adresse, donc, du manoir de Michael Jackson dans le quartier huppé de Holmby Hills qui sera en vente à la demande de la famille du défunt : «Jamais nous ne ferions quoi que ce soit contre la famille Jackson ou ses ayants droit». Avis aux amateurs donc !

APRÈS LA SUSPENSION DE LA LA SYRIE PAR LA LIGUE ARABE

Al Assad dans le désarroi

A coup sûr, la décision de la Ligue arabe de suspendre la Syrie marque un tournant dans la politique de cette organisation panarabe, à laquelle avait toujours collée l'étiquette de syndicat des chefs d'Etat.

PAR LARBI GRAÏNE

C'est la première fois dans son histoire que la Ligue arabe met franchement au pied du mur un pays membre. Pourtant, cette sanction ne semble pas viser particulièrement un pays mais plutôt Bachar Al Assad, le chef de l'Etat syrien en personne ainsi que le régime politique qu'il incarne. Mieux encore, la Ligue arabe répond ainsi favorablement à l'appel de l'opposition syrienne qui la pressait de prendre des sanctions contre le régime de Damas. Mais avait-elle vraiment le choix ? Quelques jours auparavant, elle avait obtenu un accord des autorités syriennes par lequel celles-ci



Bachar Al Assad.

s'engageaient à se conformer à son plan de

sortie de crise. Non seulement le régime de Damas n'a pas respecté ses engagements mais il s'est offert de nouvelles tueries sur les populations civiles. Le silence de la Ligue en pareil cas aurait été compris comme un geste complice, ce qui aurait définitivement jeté le discrédit sur cette institution. En plus, tirant la leçon de la crise libyenne, l'organisation panarabe sait, désormais, que si elle reste les bras croisés, d'autres agiront à sa place. Cependant, des observateurs ont noté que la Ligue a passé outre la règle qui veut que l'expulsion d'un pays membre soit prise à l'unanimité, or, le 12 novembre 2011, la Ligue a suspendu la Syrie à la majorité, et non à l'unanimité des 22 pays arabes.

Ce qui dénote le caractère unanimement politique de ce vote. Il est presque certain que jamais les pères fondateurs de la Ligue n'ont envisagé un tel cas de figure. Ils ont peut-être imaginé que l'expulsion d'un pays pourrait tout au moins être préconisée dans des cas très rares, sinon impossibles. Il ne leur serait jamais venu à l'esprit qu'un jour, un chef d'Etat d'un pays membre puisse retourner les armes contre son propre peuple et que les maux dont on accable Israël puissent être attribués à un des leurs. Toujours est-il que Bachar Al-Assad ayant perçu le manque de juridisme dont s'est rendu coupable la Ligue, essaie d'exploiter ce fait comme s'il serait agi d'une faille. La première réaction de Damas a été de dire que la mesure est « illégale ». Et,

coup de théâtre, alors que la Ligue la suspend, la Syrie officielle réplique en demandant la tenue d'un sommet arabe urgent à l'effet de plancher sur la crise qui secoue le pays depuis mars.

Cette demande a été formulée, hier, sur la télévision publique syrienne. Selon la télévision, « la Syrie demande la tenue d'un sommet arabe urgent pour remédier à la crise et à ses conséquences négatives sur la conjoncture arabe ». Ce sera peut-être l'ultime manœuvre d'Al Assad qui cherche, ainsi, à déstabiliser la Ligue faute de concevoir la solution adéquate. Isolé, le tyran de Damas joue certainement sa dernière carte. L. G.

LE POLITOLOGUE MUSTAPHA SAIDJ AU MIDI LIBRE :

«EL Assad risque d'être encore plus violent»

Midi Libre : La Ligue arabe a décidé de suspendre la participation des délégations syriennes aux réunions de son conseil et de ses instances, tant que le plan arabe de sortie de crise n'aura pas été mis en œuvre. Quelle en est votre lecture ?
Mustapha Saidj : la décision qu'ont pris les ministres des affaires étrangères arabes concernant la Syrie indique davantage que la Ligue arabe est incapable de gérer le conflit interne en Syrie. Au lieu de regrouper les parties autour d'une table de négociation, il faut dire que la Ligue arabe a cédé à la pression de la rue syrienne. Il ne faut pas aussi oublier que c'est l'opposition qui refuse de négocier et non pas le régime d'El Assed. Force est donc de constater que la Ligue arabe n'a pas été neutre dans sa prise de décision.

Quelles seront, selon vous, les retombées de cette décision sur la politique interne d'El Assad ?
En cédant à la pression de la rue syrienne, sans prendre en considération la position officielle de la Syrie, la Ligue arabe ne fait qu'envenimer la situation. Cette décision poussera, sans doute, El Assad à être plus violent à l'égard des manifestants. Je peux vous confirmer que les propositions ne reflètent pas vraiment la situation actuelle de la Syrie car il n'est pas facile de faire disparaître toute cette violence en peu de temps. D'autant que la Syrie connaît plusieurs menaces. Les groupes armés et les divisions dans les rangs des opposants issus de l'institution militaire et autres ne font qu'envenimer la situation. Outre toutes ces considérations, il faut dire que le décideur syrien sait pertinemment bien que le retirer ses chars est synonyme de suicide politique, car la puissance de l'État est incontestablement dans la puissance de son institution militaire. Chose que ne pourra faire aucun régime quel que soit le prix.

Ne pensez-vous pas que la décision de la Ligue est, tout simplement, dirigée contre le baathisme et non pas contre les dictatures ?
Pour ce qui est des intentions de cette décision, il faut souligner que certains acteurs dans la Ligue arabe, notamment les pays du Golfe, ont tout fait pour accélérer les sanc-

tions. Ces partis ains facilitent la tâche du Conseil de sécurité de l'Onu. Par ailleurs, je dirais que le Qatar, par sa chaîne satellitaire *El Jazzera*, a joué un rôle important dans cette équation. Ce pays n'a pas été neutre dans sa politique. Son ministre des Affaires étrangères, qui est également à la tête du Comité ministériel arabe de la Ligue, a joué un rôle important dans cette équation et est même un acteur dans le conflit syrien. S'agissant de la pensée baathiste en Syrie qui est un pays frondeur, il faut dire que la Ligue arabe n'a pas traité les dossiers du Yémen, le Bahreïn et de la Syrie de la même manière. Pour le cas du Bahreïn, les pays du Golfe ont, par la voix d'*El Jazzera*, fait croire qu'il ne s'agit d'autre chose que d'un complot iranien. Au sujet du Yémen, ces pays n'ont pas hésité à donner plus de temps au président Salah. Chose qui n'a jamais été donnée à El Assad. Grosso modo, la Ligue arabe est entre les mains de certains pays du Golfe.

La crise syrienne semble avoir certaines spécificités des conflits "par procuration". Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?
Le cas de la crise syrienne a certes quelques spécificités du conflit par procuration. Il est, dans ce sens, à signaler le rôle de la Chine et de la Russie au sein du Conseil de sécurité de l'Onu. La position de ces pays est claire à travers les discours de leurs responsables. Ces derniers savent très bien que les pays du Golfe préparent le terrain pour l'Occident.

Comment voyez-vous l'avenir de la Syrie ?
Deux scénarios sont susceptibles de se produire. La pression internationale pourra pousser le régime d'El Assad à l'étouffement. Acet effet, un coup d'État pourrait avoir lieu. Les scénarios tunisiens et égyptiens pourraient se rééditer si l'institution militaire trouve un terrain d'entente avec l'élite politique. L'autre scénario est que l'autorité syrienne continue dans sa politique. Ceci pourra faire perdurer l'anarchie dans ce pays, d'autant que l'opposition est divisée.

Propos recueillis par
Ahmed Bouaraba

SOUS LA PLUME

Ton ferme

PAR SORAYA HAKIM

La Syrie cet autre « printemps arabe » vient occuper le devant de la scène politique. La grogne populaire s'est emparée des rues depuis mars 2011 mais le clan Assad, qui tient d'une main de fer épaulée par l'armée, ne s'est pas laissé impressionner par les mouvements de foule dans les villes du Nord. Bien au contraire, il n'hésite pas à tuer tous ceux qui sont sur son chemin. Chaque jour qui passe comptabilise les morts de civils, le décompte macabre avoisinerait les 3.500 morts. C'est totalement inacceptable. Et les pays de la Ligue arabe en sont conscients. Aujourd'hui plus que jamais les pays arabes ont compris qu'ils doivent occuper le terrain politique des pays en crise, qu'ils soient du Maghreb, du Machrek, pour ne pas laisser l'occasion aux Occidentaux de mener leur barque comme ils l'entendent. C'est fait ! La Ligue arabe avec un consensus de 18 membres sur 22 a suspendu la Syrie. Un camouflet pour le dirigeant syrien même si celui-ci s'appuie sur la Russie et la Chine qui l'ont tout de même pressé d'enga-

ger des réformes politiques tout comme le préconisait le plan arabe de sortie de crise qu'il avait soi-disant accepté le 2 novembre. A tout le moins il est réticent à engager ces réformes qu'il pense dégradantes pour le culte de la personnalité qu'il développe, Bachar Al Assad met des boules Kies en continuant sa politique de répression aveugle.



Bachar Al Assad met des boules Kies en continuant sa politique de répression aveugle. L'exemple de la chute de son compagnon « d'infortune », Kadhafi, ne lui a pas servi de leçon.



L'exemple de la chute de son compagnon « d'infortune », Kadhafi, ne lui a pas servi de leçon. Assad m a u v a i s élève, sans nul doute ! La Ligue arabe qui prévoit dans un premier temps des sanctions tant politiques qu'économiques n'exclut pas de recourir à l'Onu si Assad persiste à faire la forte tête. Pour donner le change à la décision de suspension qui frappe la Syrie, les sièges des ambassades du Qatar et de l'Arabie saoudite, premiers pays à condamner le régime syrien, ont été saccagés par des manifestants. C'est une voie royale pour que les États membres retirent leurs représentations diplomatiques à Damas. Mais iront-ils jusque-là ? la question reste posée.

S. H.

LES DEUX PAYS ONT "ATTÉNUÉ" LA DÉCISION DE LA LIGUE ARABE

Alger et Le Caire "obtiennent" un sursis pour Damas

Alger et Le Caire sont unanimes à refuser l'ingérence étrangère en Syrie. C'est ce qui ressort en substance de la conférence de presse commune organisée, hier à Djenane El-Mithak (Alger), par les ministres des Affaires étrangères algérien et égyptien.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« Notre objectif est commun : prévenir l'ingérence étrangère dans le conflit en Syrie », a indiqué le chef de la diplomatie égyptienne, Mohamed Kamel Amr, relayant son homologue algérien, Mourad Medelci, qui a affirmé auparavant que les deux pays ont adopté la même feuille de route en appor-



Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, et son homologue égyptien.

tant un rectificatif à la décision initiale du conseil extraordinaire de la Ligue arabe, approuvée par la quasi-totalité des pays, rejetée par le Yémen et le Liban en plus de l'abstention de l'Irak. Sans s'attarder sur les détails de ladite décision de la Ligue arabe concernant la Syrie, « l'Algérie se serait retirée du conseil si la première proposition était passée », a expliqué le chef de la diplomatie algérienne. « Nous, membres de la Ligue arabe, devons écouter les deux parties conflictuelles en Syrie », a-t-il renchéri, tout en « responsabilisant » le gouvernement syrien de la situation « difficile » qui prévaut dans ce pays. Par conséquent, « nous appelons les autorités syriennes à répondre favorablement à l'espoir arabe et prendre les mesures nécessaires à même de remédier à la situation », a ajouté Mourad Medelci, en annonçant dans la foulée une autre réunion de la Ligue arabe, le 16 novembre prochain à Rabat sur la question syrienne. De son côté, le ministre égyptien des AE, tout en affichant son adhésion à la position algérienne refusant l'ingérence étrangère dans le conflit syrien, a indiqué que sa visite en Algérie « sera le prélude à une nouvelle étape dans les relations entre les deux pays ». Il a appelé dans ce sens à « activer et consolider les relations bilatérales » dans les domaines politique, économique et culturel. A propos de la situation interne dans son pays, Mohamed Kamel Amr a précisé que les prochaines élections qui débiteront le 28 novembre prochain se feront progressivement, après quoi un comité s'échignera à rédiger une nouvelle Constitution qui sera soumise au référendum populaire,

avant de procéder à l'élection du président de la République égyptienne. « Nous vivons une phase transitoire cruciale, mais j'espère que nous nous cheminons vers la démocratie, la justice sociale et la liberté », a-t-il souligné.

L'Algérie ne rappellera pas son ambassadeur à Damas

Le ministre algérien des Affaires étrangères est formel : « L'Algérie ne rappellera pas son ambassadeur à Damas ». Mieux, il a affirmé que « l'heure est à renforcer les relations bilatérales en cette phase cruciale que traverse la Syrie ». Tout en avouant que la réunion de la Ligue arabe a été « houleuse », Mourad Medelci a tenu à apporter un démenti catégorique aux informations disant que la présidence qatarie du conseil extraordinaire de la Ligue arabe au Caire aurait suspendu la séance avant que le ministre algérien ne termine son intervention. « Je suis très surpris par cette information et j'appelle à apporter la mise au point nécessaire. La séance n'a été levée qu'après la fin de toutes les interventions », a-t-il rectifié, en s'appuyant toujours sur la position commune adoptée par l'Algérie et l'Egypte. A ce titre, il y a lieu de souligner le « réchauffement » des relations algéro-égyptiennes, ou, du moins, une volonté de surmonter un différend né des suites d'une simple rencontre de football un certain 18 novembre 2009 à Omdurman au Soudan. C'est, en tous les cas, le message adressé par le chef de la diplomatie égyptienne lors de la conférence de presse. Evitant expressément d'évoquer « les questions qui fâchent », les deux

ministres des AE ont exprimé les souhaits de leurs pays respectifs de repartir du bon pied et de rétablir des relations historiques et profondes entre l'Algérie et l'Egypte. « L'Algérie et l'Egypte ont une longue histoire commune à l'instar du soutien inconditionnel lors de la guerre de 1973 (...). Les noms de Ben Bella, Boumédiène et Bouhired, entre autres, sont connus de tous les Egyptiens », a attesté le chef de la diplomatie égyptienne, en guise de bonne volonté d'enterrer les différends entre les deux pays et rebâtir solidement les relations bilatérales.

M. C.

Appel à la tenue d'un sommet arabe "urgent"

La Syrie a appelé, hier, à la tenue d'un sommet arabe "urgent" sur la crise qui prévaut dans le pays depuis mars, a annoncé la télévision publique.

"La Syrie demande la tenue d'un sommet arabe urgent pour remédier à la crise et à ses conséquences négatives sur la conjoncture arabe", a précisé la télévision, au lendemain de la décision de la Ligue arabe de suspendre la participation de Damas à ses réunions. Selon un communiqué officiel reproduit par l'agence de presse Sana, Damas invite également les pays arabes à envoyer des ministres en Syrie pour s'enquérir de la situation sur le terrain et superviser l'application du plan de sortie de crise proposé par la Ligue arabe.

La Syrie "accueille favorablement une visite d'un comité ministériel arabe avant le 16 novembre", date à laquelle la décision de la Ligue arabe doit entrer en vigueur, affirme le texte. Cette délégation "serait accompagnée d'observateurs, d'experts civils et militaires et de médias arabes afin de s'informer directement de ce qui se passe sur le terrain, et de superviser, en coordination avec le gouvernement syrien, l'application du plan arabe".

"La Syrie, qui a accepté le 2 novembre ce plan, y voit toujours un cadre adéquat pour remédier à la crise, loin de toute ingérence étrangère", selon le communiqué officiel de Damas qui avait dénoncé la décision de la Ligue arabe de suspendre la Syrie de ses travaux. La Syrie demande, enfin, au secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, d'"agir rapidement pour appliquer ces propositions".

APS

La Ligue arabe propose l'étude d'un mécanisme de protection des civils

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, a annoncé, hier, lors d'une visite à Tripoli, l'étude d'une "mise en place d'un mécanisme pour protéger les civils en Syrie". "Ce qui est demandé maintenant à la Ligue arabe, c'est de mettre en place un mécanisme pour protéger les civils", a ajouté, sans plus de précisions, M. Arabi au cours d'une conférence de presse commune avec le chef du Conseil national de transition libyen, Moustapha Abdeljalil. Cette initiative coïncide avec la décision, samedi, de la Ligue arabe de suspendre la participation de la Syrie à ses réunions, afin de l'inciter à appliquer un plan de sortie de crise, qui

prévoit en premier lieu la fin des violences. Appelant de nouveau le régime syrien à appliquer le plan arabe, M. Arabi a rappelé les mesures adoptées par la Ligue concernant le conflit en Libye, qu'il a qualifiées de "tournant historique". A propos du recours à l'ONU, M. Arabi a expliqué que l'organisation panarabe avait été obligée de demander une protection internationale pour la population civile en Libye car elle n'avait pas elle-même les moyens de le faire toute seule. M. Arabi a, ainsi, estimé qu'"il n'y avait aucun mal à aller au Conseil de sécurité, car c'est la seule organisation à même d'imposer" de telles mesures.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

Le ministre mauritanien des AE reçu par Bouteflika

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, Hamadi Ould Baba Ould Hamadi, a affirmé, hier, avoir perçu auprès de l'Algérie la disposition escomptée par la Mauritanie pour relancer la coopération bilatérale économique et politique et le partenariat commercial. "Nous avons perçu chez nos frères algériens la disposition escomptée pour relancer la coopération économique et politique et le partenariat commercial entre l'Algérie et la Mauritanie", a indiqué M. Hamadi Ould Baba Ould Hamadi dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre mauritanien a indiqué avoir résumé au président Bouteflika ce qui a été passé en revue lors de la réunion du comité de suivi algéro-mauritanien, tenu samedi dernier, soulignant que plusieurs domaines ont été définis avec la partie algérienne en vue de "concrétiser la coopération bilatérale notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines, la pêche, l'agriculture et les infrastructures". Le ministre mauritanien a ajouté que cette audience a été l'occasion de transmettre au chef de l'Etat les salutations du Président mauritanien et exprimé les sentiments de fraternité et d'amitié qu'éprouvent le peuple et le gouvernement mauritaniens à l'égard de l'Algérie.

L. B.

LES PÉTROLIERS VEULENT CRÉER UN SYNDICAT AUTONOME

Hassi Rmel : l'UGTA mal en point

Décidément, l'UGTA n'a plus le vent en poupe. De plus en plus contestée et n'arrivant plus à séduire les travailleurs et bénéficier de nouvelles adhésions, la centrale syndicale ne cesse de perdre du terrain au profit des syndicats autonomes.

PAR KAMAL HAMED

P is encore, le syndicat que dirige Abdelmadjid Sidi Saïd est contesté même dans ce qui fut, il n'y a pas si longtemps encore, ses chasses-gardées. Le cas de Sonatrach est, à ce titre, fort édifiant. De plus en plus, des voix de travailleurs syndiqués pourtant à la centrale syndicale s'élèvent ces derniers temps, et avec insistance, pour dénoncer l'inertie des structures et, par voie de conséquence, appeler ouvertement à la désertion de ce qu'elles qualifient de «coquille vide». Dans



la zone industrielle de Hassi Rmel, secouée par moult actions de protestations ces derniers mois, les agents de Sonatrach appellent à l'adoption d'un nouveau choix syndical. En termes plus clairs, comme cela a été mentionné dans le communiqué rendu public, hier, et dont une copie est parvenue à la rédaction, ils veulent créer un syndicat autonome Sonatrach. «C'est notre choix, pour un projet d'amélioration des conditions de travail et pour défendre les droits et acquis», note, en effet, ce

communiqué. Ce syndicat se veut être un outil qui fait du syndicalisme, pas de la politique et qui soit, selon toujours ce communiqué, à «l'écoute de tous les salariés et que chacun se sent libre de s'exprimer». En outre, il doit respecter la démocratie et les minorités et mettre l'intérêt des salariés au-dessus de toutes autres considérations. Pour les initiateurs de cet appel, ce syndicat doit être un cadre rassembleur tout en s'opposant partant à l'esprit de clan comme il doit être aussi «dirigé par des représentants aptes, intègres et motivés». Les travailleurs veulent par-dessus tout que ce syndicat soit réellement indépendant. A l'évidence, cela traduit le dépit des travailleurs de Sonatrach de la zone de Hassi Rmel qui ne font plus confiance à l'UGTA. Car pour eux, «tous les secteurs ne sont pas satisfaits de l'UGTA y compris les pauvres malheureux retraités (...). Le taux d'adhésion est réduit énormément». La centrale syndicale est fortement épinglée et elle est accusée de

tous les maux. Le tableau brossé est, en effet, des plus sombres. Les représentants syndicaux de l'UGTA sont, ainsi, accusés d'être uniquement en quête de la satisfaction de leurs intérêts étroits, de n'avoir aucune capacité d'engagement et de négociation, de faire obstacle à toutes les initiatives des travailleurs et, surtout, d'obéir aux injonctions émanant du gouvernement. Cette sortie des pétroliers de Hassi Rmel n'est pas un cas isolé puisque dans de nombreux secteurs d'activités, l'UGTA est dans une peu confortable posture. Après avoir pratiquement perdu pied dans le secteur de la fonction publique, où elle enregistre un reflux au profit des syndicats autonomes, le syndicat de Sidi Saïd est en train de perdre du terrain dans le secteur économique cette fois-ci. Et tout porte à croire que cette tendance ira crescendo à l'avenir tant les travailleurs ne trouvent plus leur compte avec l'UGTA et lui préfèrent, de plus en plus, les syndicats autonomes.

K. H.

HAUSSE DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES

Le rapport sera remis au chef de l'Etat

PAR INES AMROUDE

La commission d'enquête sur «la pénurie et la hausse des prix de certains produits alimentaires de large consommation sur le marché national», a soumis, hier, son rapport final au président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari.

Le président de la commission, Kamel Rezki, a remis le rapport à M. Ziari lors d'une réunion entre le bureau de l'Assemblée et les membres de la commission d'enquête parlementaire. Il lui a également remis les enregistrements audiovisuels des rencontres tenues par la commission depuis sa création le 20 avril 2011 et les documents exploités pour l'enquête.

M. Ziari a annoncé, dans une brève allocution, qu'il remettrait une copie du rapport au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi qu'au Premier ministre, ajoutant que le rapport sera dis-

tribué à tous les députés après une réunion du bureau de l'APN qui sera consacrée dans les prochains jours à ce sujet. A propos de la publication de tout ou partie du rapport de l'enquête, M. Ziari a rappelé que conformément à l'article 86 de la loi organique numéro 02-99, la publication de tout ou partie du rapport peut être décidée par l'APN sur proposition du bureau et des présidents des groupes parlementaires après avis du gouvernement.

Si un accord est dégagé sur la publication partielle ou intégrale du rapport, «la question sera alors soumise à l'Assemblée qui tranchera à la majorité des membres présents sans débat», a ajouté M. Ziari précisant qu'en d'autres termes la question «de la publication de tout ou partie du rapport sera tranchée par l'APN».

Composée de 17 députés de différents groupes parlementaires, cette commission d'enquête, a été créée suite à une proposition émanant de 38 membres pour déter-

miner les tenants et aboutissants des événements ayant touché plusieurs wilayas du pays en janvier dernier.

Elle a tenu dans le cadre de son travail plusieurs réunions consacrées à l'audition de plusieurs responsables gouvernementaux à l'instar des ministres de l'Industrie, des PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, des Finances, Karim Djoudi, des Transports, Amar Tou et celui de la Prospective et des Statistiques, M. Abdelhamid Temmar, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci ainsi que des directeurs généraux des Douanes et des impôts.

La commission a, en outre, entendu dans le cadre de sa mission, les directeurs généraux de l'Office national interprofessionnel du lait et de l'Office national interprofessionnel des céréales ainsi que des organismes et entreprises économiques et des opérateurs économiques activant dans les filières sucre et huile. Les membres de

la commission ont effectué, en outre, des visites d'inspection dans les principales entreprises publiques et privées productrices de produits de large consommation subventionnées par l'Etat.

I. A.

SALON AGRO EXPO FILAHA 2011

Donner plus de visibilité au potentiel agricole algérien

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La 7^e édition du salon Agro Expo Filaha 2011 se tiendra du 21 au 24 novembre au Palais des expositions des Pins Maritimes d'Alger. Cette nouvelle édition verra la participation de nombreuses sociétés nationales et étrangères spécialisées dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie. Dans un communiqué, la mission économique UbiFrance près l'ambassade de France à Alger, a annoncé qu'elle accueillera un groupe d'entreprises françaises, qui se rendra dans notre pays, à la recherche de partenaires algériens. Ces entreprises françaises, a-t-on indiqué, recevront les entreprises algériennes intéressées, sur le stand d'UbiFrance où seront organisés des rendez-vous sur les stands de certains exposants ou en dehors de la foire. Ces échanges constructifs, a-t-on tenu à expliquer, viennent compléter ceux organisés sur le

même salon lors de sa précédente édition, en novembre 2010, dans des secteurs tels que les plants de fraisiers, pépinières, pommes, matériel frigorifique, machines et équipements agricoles, matériels d'irrigation, productions maraîchère et fruitière. «Les entreprises françaises attendent beaucoup du partenariat algérien pour participer pleinement au développement du secteur agricole et agro-industriel algérien», selon M. Alain Boutebel, directeur de la mission économique UbiFrance Algérie, cité dans le communiqué.

Cette année, le salon comprend plusieurs pôles d'activités, à savoir, un dédiée au pôle phytofert (semences et produits phytosanitaires), le second, lui, est à l'agriqua (équipements et services de l'eau) en plus du pôle solutions pour sericulture. Un troisième pôle est dédié aux fruits et légumes (conditionnement, logistique, tri et emballage...etc.) et au pôle

agro-industrie. Dans son programme d'activité, le salon prévoit de tenir, dans le pavillon C, les pôles élevage, le «Fimag» (machinisme et équipements agricoles), le pôle «grandes cultures et cultures industrielles», le pôle «institutionnel» et le pôle «produits du terroir».

Ce salon, a-t-on précisé, est organisé, cette année dans le sillage de la mise en œuvre effective du plan de renouveau de l'économie agricole et rural 2009-2014 (PREAR), qui a été initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

La 6^e édition du Salon international de l'agriculture, Agro Expo Filaha, qui s'est tenu, en novembre 2010, a fermé ses portes sur un bilan très positif après 4 jours marqués par les échanges de grande qualité entre les 175 exposants et les visiteurs, a-t-on précisé chez l'organisateur.

M. B.

Le «nissab» de la Zakat fixé cette année à 467.500,00 DA

Le ministère des Affaires religieuses et du Wakf a annoncé, hier, que le «nissab» de la Zakat pour 2011-2012 a été fixé à 467.500,00 DA.

Le «nissab» de la Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le «nissab» au terme d'une année, à savoir l'argent et les offres commerciales et les marchandises évaluées au prix de vente actuel le jour de la Zakat, précise le ministère dans un communiqué.

Le «nissab» de la Zakat a été calculé sur la base de la valeur de 85 grs d'or, soit le poids de 20 pièces d'or, multiplié par le prix d'un gramme d'or à 18 carats, estimé par Agenor à 5.500 DA, ajoute le communiqué. Les fonds collectés par la Zakat sont destinés aux personnes démunies ou pauvres, en application du verset du Coran qui souligne que «les oeuvres de charité sont destinées aux pauvres, aux mendiants, à ceux qui sont chargés de leur collecte, aux sympathisants, aux affranchis, aux sinistrés, au service de Dieu, aux voyageurs : c'est là un arrêt de Dieu qui est Omniscient et Plein de sagesse».

Afin de perpétuer la tradition du Prophète Mohamed (QSSSL) dans la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat, le ministère des Affaires religieuses a mis à la disposition des personnes, devant s'acquitter de la Zakat, le Fonds de la Zakat sous le compte CCP national numéro 4780-10 et les comptes CCP des différentes wilayas du pays.

APS

ALGEX, RENCONTRES D’AFFAIRES ALGÉRO-POLONAISES

Multiples opportunités de partenariat dans divers secteurs

«*Nous sommes un groupe important exerçant dans les différents secteurs de l’industrie, mais nos économies respectives (algérienne et polonaise) sont complémentaires, car il existe une similitude entre l’histoire de Pologne et celle de l’Algérie.*

PAR AMAR AOUIMER

«*Les réformes économiques en Pologne ont été couronnées de succès actuellement, et les sociétés polonaises ont plus d’espoir dans l’Union européenne*», a notamment déclaré, hier au siège de l’Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), Marek Kloczko, secrétaire général de la Chambre polonaise de commerce.

S’exprimant lors des rencontres «Journées polonaises en Algérie», il dira que «*l’important consiste à faire bénéficier notre expérience aux entreprises algériennes sachant que l’économie algérienne est différente, mais complémentaire avec l’économie polonaise, notamment avec la diversification des activités économiques. Notre objectif vise, notamment, à partager notre expertise et notre expérience industrielle avec des*

entreprises algériennes afin de réaliser de bonnes affaires de partenariat et de coopération». Les responsables diplomatiques et la délégation des hommes d’affaires polonais ont insisté sur la nécessité de développer des relations bilatérales économiques et commerciales.

Pour sa part, le directeur général de l’Algex, Mohamed Bennini, a indiqué que «*l’économie polonaise présente de nouveaux secteurs émergents, notamment pour ce qui est des nouvelles technologies aux standards internationaux où il existe beaucoup d’opportunités à rechercher, notamment un secteur agroalimentaire polonais aux normes internationales, et voire des possibilités de partenariat avec l’Algérie et développer des exportations avec la Pologne, pays membre à part entière de l’Union européenne*».

Aussi, il invite toutes les entreprises par le biais des rencontres «*business to business*» pour se faire connaître. «*Nous voulons développer le secteur agroalimentaire, la sidérurgie, l’industrie mécanique, mais également beaucoup d’activités inhérentes aux secteurs de l’habitat, le bâtiment et les travaux publics, qui sont des secteurs parti-*



culièrement importants en Algérie, en dehors de la médecine et de la santé où il y a beaucoup de choses à apprendre». Cependant, le but exact de la rencontre entre les opérateurs économiques algériens et les hommes d’affaires polonais consiste, surtout, à faire connaître les entreprises locales et scruter leurs attentes de la part des firmes et sociétés polonaises. Autrement dit, il convient aux entreprises algériennes de présenter leurs capacités à

l’exportation et leurs potentialités. Il s’agit de nouer des relations de partenariat solides et d’affaires dans le cadre de la réglementation algérienne, selon Bennini.

Celui-ci a brossé un exposé sur la loi sur les investissements et les infrastructures de développement par l’Etat «*qui donne des opportunités dans son volume et sa diversité dans le bâtiment, travaux publics, routes et infrastructures ferroviaires, hôpitaux, barages, sports et santé. Ce programme se poursuivra jusqu’en 2014 où plusieurs centaines milliards dollars sont engrangés et où existe une dynamique avec la présence de nombreuses sociétés algériennes*».

Des produits technologiques polonais de qualité

L’ambassadeur de Pologne à Alger, Michal Radlicki, a affirmé que «*le business doit fonctionner seul sans l’intervention des ambassades, car cela fonctionne beaucoup mieux. Nous sommes à votre disposition pour aider les entreprises polonaises et algériennes. Les sociétés privées polonaises fonctionnent indépendamment et très ouvertement. Ce n’est pas toujours facile de trouver la main pratique en dehors de l’Union européenne, et nous sommes là pour essayer de comprendre tout cela et lier les partenaires algériens et polonais*». La structure de base des échanges entre l’Algérie et la Pologne montre que la valeur des échanges bilatéraux en 2010 était de 337, 681 millions dollars comparée avec 383, 034 millions dollars en 2009. La valeur des exportations polonaises vers l’Algérie en 2010 était de l’ordre de plus de 324 millions dollars avec une augmentation de plus de 47 %. Aussi, la valeur des exportations algériennes vers la Pologne (particulièrement des hydrocarbures), en 2010, était de plus de 13 millions dollars avec une diminution de près de 92 %. A. A.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Début des premières assises régionales du Sud-Est

PAR RAYAN NASSIM

Les premières assises régionales sur le développement local ont débuté, hier à Ouargla, avec la participation des représentants de la société civile, de l’exécutif et des élus locaux de six wilayas du sud-est du pays. Dirigés par le président du Conseil national économique et social (CNES), M. Mohamed Seghir Babès, ces travaux d’une journée se dérouleront en quatre ateliers thématiques regroupant les représentants des wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Illizi, Tamanrasset, Biskra et d’El-Oued, rapporte l’APS. L’objectif de ces assises et celles à venir est de débattre et d’échanger des avis sur le contenu des recommandations et des propositions recueillies lors de la première étape des concertations nationales sur le développement local, lancées le 5 septembre dernier, a indiqué dans son intervention le président du CNES.

«Après avoir écouté les préoccupations et les attentes des populations locales pendant plus de deux mois, nous sommes aujourd’hui

parmi vous pour revoir ensemble les recommandations et les propositions formulées à l’occasion des rencontres de concertation que le CNES avait animées dans votre région», a-t-il souligné.

Les quatre ateliers de travail mis en place à cette occasion portent sur des thèmes liés directement au développement local et visent à identifier les voies et moyens permettant une amélioration des conditions de vie des populations établies dans les wilayas du sud-est du pays.

Intitulé «*Pour une nouvelle dynamique du développement local centrée sur les besoins des populations : une stratégie et des politiques dédiées*», le premier atelier des assises de Ouargla offre l’occasion aux participants de restituer et de valider les recommandations relatives aux projets industriels, aux programmes communaux de développement (PCD) et aux finances locales.

Le deuxième atelier, placé sous le thème «*Pour une pleine réhabilitation des services publics passant par leur recentrage sur les*

besoins récurrents des citoyens», traitera, pour sa part, les recommandations portant sur l’amélioration de l’état civil et de la mise en œuvre des programmes d’aide et de solidarité sociales au niveau local. Les participants au troisième atelier de travail, intitulé «*Pour l’émergence d’un nouveau paradigme de la gouvernance locale adossé à des processus participatifs*», s’attèleront, de leur côté, à débattre les propositions visant le renforcement des relations wali-élus locaux et wali-administration centrale. La création d’associations, le financement du mouvement associatif, et les relations entre les associations et les autorités locales sont, par ailleurs, les thèmes au menu du quatrième atelier intitulé «*Pour une nouvelle hiérarchie des besoins et des priorités du développement local*». Les travaux de ces premières assises régionales devaient être marqués par la tenue, dimanche soir, d’une séance plénière à l’issue de laquelle seront adoptées les recommandations examinées et validées par les quatre ateliers. R. N.

BOUMERDÈS, APRÈS LE LICENCIEMENT DE L’UN DE LEURS COLLÈGUES

Sit-in des employés du préemploi devant le siège de la wilaya

PAR TAHAR OUNAS

Les travailleurs du préemploi ne lâchent pas prise. Ils sont des dizaines à venir protester devant le siège de la wilaya de Boumerdès, pour réclamer le versement de leurs arriérés de salaires, la permanisation et la réintégration dans son poste d’emploi du représentant de la section syndicale du préemploi de ladite wilaya. Ce représentant répondant au nom d’Ammor Abdelkader, qui travaille à l’APC de Chabet El Ameur, a vu son contrat résilié par son employeur, mardi dernier, suite à l’action de protestation observée, le samedi dernier, devant le siège de la wilaya. Ses collègues ont dénoncé les manoeuvres de l’administration qui, selon eux, visent à tuer dans l’œuf leur mouvement

afin de faire valoir leurs droits. Concernant le problème de paiement qui se limite uniquement à la wilaya de Boumerdès, les employés du préemploi dénoncent les promesses des responsables de secteur qui ne sont toujours pas concrétisées. La direction de l’emploi leur avait signifié que le versement des salaires, notamment celui du mois d’octobre dernier, devait l’être avant la fête de l’Aïd el-kebir. Mais, à la surprise générale, plusieurs d’entre eux n’ont rien reçu dans leurs comptes. Quant à la revendication liée à la permanisation des travailleurs du préemploi, ces derniers se sont déplacés dernièrement à Alger, exactement au ministère de l’Emploi et de la Sécurité sociale, où ils ont observé un sit-in. Un responsable dudit département ministériel avait précisé à une

délégation de protestataires «*que la permanisation des travailleurs ne relève pas de leur ministère, mais au contraire, de la Direction générale de la fonction publique*».

Hier, les protestataires campaient toujours devant le siège de la wilaya et un officier supérieur de police a reçu le représentant des protestataires et lui a promis de transmettre leurs doléances, notamment sa réintégration dans son poste d’emploi aux responsables concernés. Les protestataires ont haussé le ton, hier, par l’inscription de leur mouvement dans la durée au cas où leur collègue ne sera pas intégré dans ses droits. Notons, enfin, que cette action est la cinquième du genre à être observée pour faire entendre leurs voix.

T. O.

CONFIDENTIALITÉ
DE VOTRE NUMÉRO PRINCIPAL

«Nedjma thani», le numéro provisoire pour la réception d’appels sur votre puce

Toujours à l’avant-garde et soucieuse d’offrir les meilleurs produits à ses clients, Nedjma lance, en exclusivité, un nouveau service, utile, pratique et innovant, de location de numéro : «Nedjma thani».

Ce service inédit permet aux clients Nedjma de louer, pour une durée déterminée et à des tarifs abordables, un deuxième numéro, actif sur votre puce, pour y réceptionner des appels.

Le client peut, ainsi, obtenir un numéro provisoire pour des besoins précis en communication (ex. : insertion d’une annonce classée dans la presse) tout en préservant la confidentialité de son numéro principal et sans pour autant devoir acquérir une puce supplémentaire.

Pour accéder au service «Nedjma thani», il suffit au client de composer sur son mobile le code *308#, d’appuyer sur la touche d’appel et choisir dans le menu le forfait souhaité parmi les deux formules proposées, à savoir une semaine à 100 DA et un mois à 250 DA.

La durée de location peut-être d’une semaine ou d’un mois, avec la possibilité pour le client de la prolonger, à la demande, et autant de fois qu’il le souhaite, en choisissant le forfait de son choix parmi les deux formules proposées.

Outre la prolongation de la période de location du numéro, «Nedjma thani», offre également la possibilité au souscripteur de renouveler la location du même numéro après expiration de la période louée, de suspendre, réactiver, changer de numéro ou de le consulter en cas d’oubli en composant *308#.

Le service «Nedjma thani» est disponible sur toutes les offres Nedjma à l’exception des offres post-payées.

TIZI-OUZOU

Stage de recyclage

Plus de 4.000 employés du secteur agricole (toutes catégories confondues) des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès et Béjaïa sont concernés par un stage de recyclage, durant la saison agricole 2011-2012, à l'Institut technologique spécialisé dans l'agriculture de montagne de Boukhalfa (ITMA), selon sa Direction.

"Cette action de formation s'inscrit dans le cadre du programme de développement des ressources humaines établi par la tutelle, dans l'optique de la mise en œuvre de la politique du renouveau rural et du développement économique", a indiqué le chargé de la pédagogie au niveau de l'ITMA.

Une formation initiale est également destinée, au niveau de cet institut aux porteurs de projets d'investissement, à la faveur des différents dispositifs publics en rapport avec le secteur agricole, afin de les accompagner dans leurs projets.

Cette formation est destinée également aux animateurs des projets de proximité pour le développement rural intégré (PPDRI). Les stagiaires seront encadrés par des formateurs issus des différents Instituts nationaux spécialisés dans l'agriculture.

Une classe d'adjoint technique agricole a été ouverte cette année à l'ITMA de Boukhalfa, banlieue de Tizi-Ouzou.

M'SILA

13 familles relogées

Treize familles qui vivaient depuis 40 ans dans des habitations de fortune au lieu-dit Djenane Ettergui, à M'sila, ont été relogées jeudi dernier.

Cette opération de relogement, qui s'inscrit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, sera suivie de "plusieurs autres actions similaires", a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de M'sila.

Quatre-vingt-trois familles seront relogées "incessamment" dans le cadre de la distribution des clés d'un quota de 700 unités sociales, a souligné le P/APC.

Les 13 attributaires ont fait part à l'APS de leur "immense soulagement" et de leur "bonheur" de pouvoir enfin quitter les taudis dans lesquels ils ont vécu, quarante années durant, avec leurs enfants pour habiter dans des logements flambant neufs.

APS

BLIDA, STATION CLIMATIQUE DE CHRÉA

Opérations de réhabilitation

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et de séjour des adeptes du tourisme de montagne, en quête de repos et de détente, la célèbre station climatique située dans la commune de Chréa (Blida) vient de bénéficier de plusieurs opérations de réhabilitation.



PAR BOUZIANE MEHDI

Selon les informations fournies au wali, les travaux d'aménagement de ce site paradisiaque ont été crédités d'une enveloppe de 3,2 millions de dinars, dont l'essentiel a été consacré à la réfection de la station de départ du téléphérique de Beni Ali.

Cette dernière a fait l'objet d'une opération de toilettage d'envergure, assortie de pose de bacs à ordures, de bancs pour le repos des familles, en plus de la réhabilitation de sa source et de ses cascades, demeurées à l'état d'abandon depuis une quinzaine d'années, a souligné l'APS.

Des instructions ont été données par le wali, pour l'extension du parcours pédestre menant vers ce lieu de villégiature, pour répondre aux doléances des amateurs de

randonnées pédestres. Trois abris de stationnement de bus, auxquels s'ajouteront trois autres pour faire face au flux des visiteurs, ont été aménagés afin de faciliter aux visiteurs l'accès à cette station.

En outre, les travaux d'aménagement ont concerné la fontaine Laouina, située sur la RN 37, pour permettre aux randonneurs de goûter à cette eau pure et bienfaitrice.

Une enveloppe de 18 millions de dinars a été consacrée à la réhabilitation du Ski Club n'a pas été en reste de cette dynamique, a indiqué l'APS précisant qu'à cela s'ajoute l'aménagement d'aires de jeux pour enfants et l'aménagement d'espaces destinés à la vente de produits d'artisanat.

La visite du wali dans la commune de Chréa a donné lieu, par ailleurs, à l'inspection de nombreux projets destinés à l'amé-

lioration des conditions de vie de la population, dont une bibliothèque municipale, une auberge de jeunes, un club d'Internet, en plus d'un projet de renforcement du réseau AEP.

Outre ceux initiés en faveur des populations locales dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), ces projets sont venus à point nommé insuffler une nouvelle dynamique à l'économie de montagne et au développement du tourisme qui demeurent les seules sources de revenus des populations locales.

La Direction du parc national de Chréa a, pour sa part, mis en œuvre un plan de protection et de préservation des richesses naturelles de cette zone en vue de leur exploitation au profit du développement et de la promotion du tourisme.

B. M.

TISSEMSILT, MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Réception au premier semestre 2012

La wilaya de Tissemsilt sera dotée d'une maison de l'environnement qui sera réceptionnée au premier semestre de l'année prochaine, selon le directeur de cet établissement, M. Abderrazak Chouatra.

Les travaux de cette structure, implantée au niveau du jardin de Sidi El-Houari, sur les hauteurs de la ville de Tissemsilt, enregistrent un taux d'avancement appréciable, a signalé le responsable, en affirmant que cette infrastructure permettra d'abriter des activités dans le domaine de la protection de l'environnement et fournir un espace d'échange d'idées et d'expériences.

Cette maison, dont le projet a nécessité un montant de 80 millions DA, servira également à la formation et l'accompagnement des élèves et des adhérents des établissements de jeunes intéressés par l'environnement, à travers des ateliers pédagogiques



et autres activités de sensibilisation. Les associations à caractère écologique, actives dans la région, accueillent avec satisfaction cette maison qui dispose d'un espace pour expositions, d'un aquarium, d'une bibliothèque verte, d'une salle informatique, une autre pour la formation des enfants dans le domaine, une salle de conférences et d'une pépinière, selon le même

responsable qui a indiqué que les missions dévolues à la maison de l'environnement ne se limitent pas à la sensibilisation, mais englobent également l'édition de magazines traitant de thèmes sur l'environnement et la nature par une équipe de spécialistes. Par ailleurs, la Direction de l'environnement a confectionné, en coordination avec la Direction de l'éducation et les Scouts musulmans algériens (SMA), un programme de sensibilisation

qui s'étalera sur l'année scolaire, avec au menu de donner des cours sur l'environnement et l'organisation de sorties scientifiques au parc régional de cèdre de Aïn Antar, dans la commune de Boukaïd, ainsi que des concours de la meilleure initiative en matière de préservation de l'environnement dans la wilaya.

APS

CONSTANTINE, L'INDUSTRIE DU CUIR

Défection des jeunes porteurs de projets

A Constantine, la relance de l'industrie du cuir, "créneau porteur", est contrariée par la défection des jeunes porteurs de projets qui n'osent pas investir dans ce secteur, a indiqué à l'APS le directeur de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon M. Nadjib Achouri, sur les milliers de micro-entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi, aucun bénéficiaire n'a jugé utile de s'investir dans ce créneau qui ne manque pourtant pas d'atouts, soulignant la disponibilité "à foison" de la matière première.

Il a indiqué, dans ce contexte, que la récupération de quelque 300.000 peaux de bêtes sacrifiées chaque année à Constantine à l'occasion de l'Aïd El-Adha, souvent jetées dans la nature, peut assurer un "bon départ pour les jeunes porteurs de projets qui veulent percer".

Les peaux de moutons jetées au lendemain de chaque fête de sacrifice dans les décharges publiques constituent une "véritable mine d'or" qui mérite d'être exploitée pour permettre un développement durable à cette industrie "en hibernation" en Algérie depuis plus de deux décennies, ont souligné, de leur côté, les responsables de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Dans la ville de Constantine, les artisans qui s'adonnent aux métiers liés au traitement des peaux d'animaux se comptent "sur les bouts des doigts", a affirmé la CAM faisant état du caractère rémunérateur de cette profession artisanale pratiquée exclusivement par une poignée de personnes détenant ce savoir-faire ancien.

Ces dernières années, l'industrie du cuir qui a connu l'une de ses plus graves "traversées du désert", en raison de la rude



concurrence imposée, notamment par les produits asiatiques, pourra être redynamisée à la faveur d'un investissement "conséquent" de l'Etat en faveur de ce créneau créateur de richesses et d'emplois, a, en outre, souligné M. Achouri.

Le même responsable a préconisé,

selon l'APS, un "vaste programme d'information et d'accompagnement" afin de permettre aux jeunes investisseurs de franchir le pas et de lancer des micro-entreprises spécialisées dans le travail du cuir et des peaux avec le minimum de risques.

B. M.

MOSTAGANEM, PORT DE PÊCHE DE SALAMANDRE

Livraison début 2012



Le port de pêche et de plaisance de Salamandre, près de la ville de Mostaganem, sera réceptionné "au début de l'année 2012", a annoncé la Direction locale des travaux publics.

Les gros travaux ont été achevés et il ne reste que la réalisation de certaines infrastructures d'accompagnement comme la pêcherie, les stations d'approvisionnement en carburant, les abris pour les pêcheurs en plus des aménagements extérieurs, a ajouté la même Direction qui précise que ces travaux

ont atteint un taux de réalisation de l'ordre de 40%. Cette infrastructure, qui aura une capacité d'accueil de 155 embarcations, permettra de désengorger le port commercial de la ville qui connaît ces dernières années une intense activité, après sa désignation parmi les ports destinés à recevoir des marchandises hors conteneurs.

Le port de Salamandre a nécessité une enveloppe de 3,2 milliards de dinars, mais a accusé un grand retard dans sa réalisation suite aux difficultés

rencontrées par l'entreprise chargée de sa réalisation (Sotramo), ce qui a conduit à la résiliation du contrat et la désignation d'une autre entreprise publique pour achever les travaux. Il est à noter que la wilaya de Mostaganem dispose d'une flottille de pêche composée de 181 embarcations de divers tonnages et de 321 bateaux de plaisance. Dans la wilaya de Mostaganem, le travail de la mer compte 4.079 marins et pêcheurs.

APS

ORAN

9.360 qx d'olives récoltés depuis le début de la cueillette

La campagne de cueillette des olives, entamée dans la dernière décennie du mois d'octobre à Oran, a donné lieu, jusqu'à maintenant, à la récolte de 9.360 quintaux d'olives, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Quelque 500 ha d'oliviers ont été touchés à ce jour par cette campagne, qui a démarré tôt cette année en raison de la chaleur qui a sévi durant cet automne, a expliqué un responsable du service production de la DSA. Avec un rendement moyen de 19 quintaux à l'hectare, la production oléicole devra atteindre cette année 57.200 quintaux, contre 86.000 quintaux en 2010 où le rendement était de 25 qx à l'hectare. Quelque 496 hectares ont été plantés en oliviers à travers différentes communes en 1999, considérée comme année de base de l'oléiculture dans la wilaya, a rappelé le responsable en faisant remarquer que la filière oléicole a connu depuis une évolution avec la mise en terre de 6.614 plants d'oliviers.

Une centaine d'hectares de ces nouvelles oliveraies sont entrés en production en 2011 pour une récolte attendue de 2.000 quintaux. La wilaya d'Oran compte, par ailleurs, six huileries, dont deux sont à l'arrêt, pour la trituration des olives.

TEBESSA

574 constructions individuelles non achevées régularisées

Un total de 574 constructions individuelles non achevées sur un lot de 1.274, dont la situation a été étudiée jusqu'à fin octobre dernier, dans la wilaya de Tébessa, ont été régularisées dans le cadre de la loi 08/15 du 18 juillet 2008, indique la Direction de l'urbanisme et de la Construction (DUC). L'opération menée depuis 2009 par les services de la DUC, de concert avec les collectivités locales dans le cadre de cette loi, porte sur la régularisation de ces constructions et leur intégration aux plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU). Un total de 1.453 constructions non achevées ont été recensées jusque-là par la DUC à travers les 28 communes de la wilaya, dont 370 ont été localisées au chef-lieu de wilaya. En outre, les dossiers de 226 constructions de l'agglomération de Tébessa ont été traités par la commission ad hoc qui a agréé 108 dossiers, ajourné 61 et rejeté 59 autres, a indiqué, en outre, la DUC. Par ailleurs, un périmètre de plus 2.500 hectares du domaine public a été intégré en 2011 pour l'implantation de projets d'utilité publique, au titre de l'extension des PDAU à Tébessa, dans le cadre d'une opération qui touchera 13 communes sur les 28 que compte la wilaya.

BATNA

19 projets scolaires inscrits pour la rentrée prochaine

Pas moins de 10 nouveaux lycées et 9 collèges d'enseignement moyen (CEM) seront réalisés à Batna en prévision de la rentrée scolaire 2012-2013, a indiqué un responsable de la wilaya. Les travaux de réalisation de ces projets auxquels viendront s'ajouter 457 nouvelles classes de l'enseignement primaire, inscrites au titre de l'année en cours et destinées à la généralisation du système de vacacion unique, seront lancés incessamment. Dans ce sens, ce responsable a annoncé que la capacité d'accueil du secteur de l'Education nationale sera renforcée, d'ici à la prochaine rentrée, par la réception de 3 nouveaux lycées et de 7 CEM, ce qui contribuera dans une large mesure à atténuer le taux d'occupation par salle de classe et améliorer, ainsi, le rendement scolaire des élèves. L'année scolaire 2011-2012 a été marquée par l'ouverture de 11 groupes scolaires totalisant 152 nouvelles salles de classe de l'enseignement primaire dont 47 issues de l'extension des structures existantes, ainsi que la réouverture du vieux lycée Menâa après sa réhabilitation.

APS

PALESTINE Maintien de la demande d'adhésion à l'Onu

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Ryad al-Maliki, a déclaré samedi que les Palestiniens maintiendront leur demande d'adhésion aux Nations unies tant que le Conseil de sécurité n'aura pas soumis leur candidature au vote. *"Nous poursuivrons notre combat diplomatique, même si nous devons déposer cette requête 1.000 fois"*, a indiqué M. Al-Maliki à la radio Voix de la Palestine, un jour après que l'échec du Comité des admissions du Conseil de sécurité de l'ONU à se prononcer en faveur d'un vote de la candidature palestinienne. *"C'est ainsi que nous consoliderons notre position, que nous recevrons davantage de soutien et que nous finirons par obtenir le statut de membre à part entière de l'Onu"*, a-t-il assuré. M. Al-Maliki a ajouté que les Palestiniens pourraient essayer de réclamer un vote de l'Assemblée générale de l'Onu, *"mais seulement si nous sommes certains que cela renforcera notre candidature devant le Conseil de sécurité"*. Les Palestiniens accusent Washington de faire pression sur les membres du Conseil de sécurité pour les empêcher d'accorder leur soutien à la demande palestinienne.

LIBYE 3 morts dans des affrontements armés

Des affrontements entre milices armées dans la région d'Al-Maya, à 27 km à l'ouest de Tripoli (Libye), ont fait trois morts, a indiqué samedi un responsable local. Des tirs sporadiques se sont poursuivis durant toute la journée de samedi, selon des journalistes. Les trois combattants, membres de brigades armées de la ville de Zawiyah, ont été tués par des membres d'une faction armée de la région voisine de Werchefana. Selon un responsable local, les heurts ont éclaté après que des membres de la tribu des Werchefana ont installé jeudi des barrages sur la route de Zawiyah, empêchant des habitants de la ville de passer et arrêtant une quinzaine d'entre eux. Les nouveaux dirigeants du pays se sont fixé comme premier objectif de désarmer le pays et d'intégrer les factions armées ayant combattu l'ancien régime dans une armée nationale qui n'a pas été encore mise en place.

APS

BIRMANIE Libération de prisonniers politiques

Les autorités birmanes vont libérer aujourd'hui des prisonniers politiques, après avoir libéré en octobre derniers des milliers de détenus, dont des dizaines d'opposants, a-t-on indiqué dimanche de sources gouvernementales. Quelque 6.300 personnes avaient été déjà libérées le 12 octobre dernier, dont environ 200 prisonniers politiques, dans le cadre d'une amnistie. La Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti dissous de l'opposante Aung San Suu Kyi, a fait part de sa déception après cette amnistie, affirmant qu'*"environ 500 prisonniers politiques sont toujours en prison"*. Cette annonce de nouvelles libérations intervient quelques jours avant le sommet de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) qui se tiendra à Bali (Indonésie), auquel doit participer la Birmanie.

ITALIE, APRÈS DIX-SEPT ANS DE SCÈNE POLITIQUE

Le Cavaliere quitte le pouvoir sous les huées

Silvio Berlusconi a quitté samedi, sous les huées du peuple romain, la scène politique italienne qu'il a dominée pendant dix-sept ans en usant d'un indéniable sens tactique mâtiné de culot et de clinquant.

Shoeman revendiqué, revendiquant des dons de charmeur qui ont longtemps assuré sa popularité dans la Péninsule, le magnat des médias est parti aigri et isolé par une porte dérobée du palais du Quirinal après avoir remis sa démission au président Giorgio Napolitano.

Dans une scène rappelant le sort de son prédécesseur socialiste Bettino Craxi quittant un hôtel romain en 1993, Silvio Berlusconi est descendu de son estrade sous les sifflets de plusieurs milliers de Romains criant "Bouffon", l'injure traditionnellement lancée par les Italiens aux hommes politiques tombés en disgrâce.

Abandonné ces derniers mois par le patronat, sur fond de crise budgétaire, et par l'Eglise catholique, choquée des scandales autour de sa vie privée, semant le trouble au sein même de sa formation, le Peuple de la liberté (PDL), le Cavaliere a été contraint à 75 ans d'abandonner la tête du gouvernement, bien qu'ayant maintes fois juré qu'il resterait en poste jusqu'à la fin normale de son mandat en 2013.

Son départ, accéléré par les pressions insistantes des marchés financiers, met fin à l'une des périodes les plus tumultueuses et riches en scandales de l'histoire récente de la Péninsule.

Sa démission mouvementée est le point final d'une carrière hors normes,



remarquable au regard des critères italiens de longévité politique — il a été président du Conseil en 1994-95, 2001-2006 et 2008-2011 —, et souvent peu comprise en dehors des frontières.

Souvent considéré à l'étranger avec amusement ou consternation en raison de son style clinquant et de ses mots d'esprit, de plus en plus d'un goût douteux, Berlusconi, en plus de son poids politique et financier, est resté longtemps une personnalité très populaire dans son pays.

Succession de Berlusconi : début des consultations

Le président de la République italienne Giorgio Napolitano a entamé hier matin des consultations politiques pour désigner le successeur de Silvio Berlusconi à la tête du gouvernement qui devrait être connu en fin d'après-midi ou aujourd'hui.

M. Napolitano débutera ces entretiens, qui lui sont imposés par la Constitution, dès le début de la matinée avant de pouvoir charger la personne de son choix de former un gouvernement.

Le président du Sénat, Renato Schifani, ouvrira le bal, suivi du président de la Chambre des députés Gianfranco Fini, les délégations des différents groupes parlementaires et les anciens présidents de la République.

L'ex-commissaire européen, Mario Monti, 68 ans, désigné mercredi sénateur à vie et reçu samedi à déjeuner pendant deux longues heures par le Cavaliere, est quasiment assuré d'être nommé par Giorgio Napolitano.

A l'exception des populistes de la Ligue du Nord et d'irréductibles du parti de Silvio Berlusconi refusant de participer à un gouvernement ouvert à la gauche, tous les partis affichent leur soutien à un gouvernement chargé de prendre les mesures nécessaires pour éviter à l'Italie l'asphyxie financière.

DARFOUR Les rebelles soudanais forment une alliance



Les rebelles du Darfour et des Etats frontaliers du sud du Soudan ont annoncé samedi la formation d'une alliance politique et militaire visant à renverser le gouvernement de Khartoum.

Le Soudan a accusé le Soudan du Sud, indépendant depuis juillet, d'avoir contribué à la formation de cette alliance. Il a dénoncé un acte d'agression.

L'armée gouvernementale soudanaise combat des insurrections au Darfour, dans l'ouest du pays, ainsi que dans les Etats du Kordofan méridional et du Nil bleu qui jouxtent la frontière avec le Soudan du Sud.

L'alliance, baptisée *"Front révolutionnaire soudanais"*, rassemble les principaux groupes rebelles darfouris le Mouvement Justice et égalité (JEM) et l'Armée de libération du Soudan (SLA)- et le SPLM-N (Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord), qui lutte contre Khartoum près de la frontière avec le Soudan du Sud.

R. I.

TUNISIE

Crainte d'une éventuelle restriction de la liberté de presse

Une délégation médiatique a fait part de ses craintes des restrictions pouvant être imposées à la liberté de presse, d'expression et de création appelant à consacrer un article de la Constitution qui garantisse ces droits.

Composée de représentants de syndicats et de publications, la délégation médiatique a exprimé *"ses craintes quant à une éventuelle restriction"* contre la presse et la liberté d'expression appelant les dirigeants du parti du Congrès pour la République (CPR) et Ettakatol à consacrer un article dans la prochaine Constitution qui garantisse ces droits.

De leur côté, Marzouki et Ben Jaafar, respectivement chefs du CPR et Ettakatol, ont réaffirmé *"leur attachement à défendre les droits de l'Homme et, en particulier, les droits de la femme, en tant que pilier de la société"*, rappelant *"son militantisme sous le régime déchu pour la consécration des libertés, notamment celles d'expression et d'opinion"*.



Ils ont, en outre, réitéré leur soutien inconditionnel aux journalistes et leur souci de sauvegarder et d'enrichir leurs acquis soulignant que l'Islam est exempt des actes de certains extrémistes et qu'il n'est pas permis de porter atteinte à l'identité arabo-musulmane, dès lors que la Tunisie est un pays musulman et que sa langue est l'arabe.

APS

**La zone euro
doit octroyer
plus
de pouvoirs
à l'UE**

Page 14



HAUSSE DE 13 MILLIONS DE TONNES DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE MONDIALE POUR 2012



**Le CIC préconise
une légère
baisse de la facture
d'importation
pour l'Algérie**

Page 12

LA VOLATILITÉ DES PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX



**Les pays pauvres
les plus pénalisés**

Page 13

Les prix alimentaires mondiaux restent soutenus. Conjugée à une certaine volatilité, cette situation frappe durement les pays les plus pauvres et accroît les tensions sur l'économie mondiale, selon le nouveau rapport Food Price Watch du Groupe de la Banque mondiale, publié à la veille du sommet du G20 de Cannes, en France. Alors que l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale a enregistré un repli marginal de 1 % le mois dernier, s'établissant à 5 % de son record de février, il dépasse encore de 19 % son niveau de septembre 2010.

HAUSSE DE 13 MILLIONS DE TONNES DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE MONDIALE POUR 2012

Le CIC préconise une légère baisse de la facture d'importation pour l'Algérie

Le Conseil international des céréales (CIC) prévoit une légère baisse de la facture d'importation des céréales de l'Algérie en 2012. Selon un rapport du CIC, l'Algérie devrait importer 8,1 millions de tonnes contre 8,2 millions de tonnes en 2011. La facture des importations de blé a plus que doublé depuis le début de l'année. De 664 millions de dollars au premier semestre 2010 elle est passé à 1,51 milliard de dollars à la même période de 2011.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Les importations ont augmenté pour atteindre près de 4 millions de tonnes durant la période de référence contre 3 millions de tonnes en 2010, soit une augmentation de plus d'un million de tonnes.

Dans son dernier rapport sur le marché mondial des céréales le CIC prévoit une hausse de la production en matière de céréales en 2012. Le rapport explique que du fait de stocks d'ouverture plus volumineux que prévu et des révisions à la hausse apportées aux prévisions de récolte de blé et de maïs, la balance céréalière mondiale s'est quelque peu détendue au cours du mois dernier, bien qu'on s'attende à ce que les stocks de clôture reculent pour la deuxième année consécutive. Les prévisions de production sont relevées de 13 millions de tonnes, à un record de 1.819 millions (1.750 millions), suite aux estimations accrues de récolte de blé formulées pour le Kazakhstan et l'UE, et de récolte de maïs pour la Chine, l'UE, l'Ukraine et l'Amérique du Sud. Les superficies mondiales sous céréales devraient

augmenter de 1,7 %, pour revenir à leur niveau de 2009 après un redressement observé en Russie suite à la sécheresse de l'an dernier. La production de maïs devrait grimper à 855 millions de tonnes (826 millions), son plus haut niveau jamais enregistré, alors que la production de blé est estimée à un quasi-record de 684 millions de tonnes (651 millions). Les récoltes d'orge et d'avoine devraient aussi augmenter, principalement du fait d'un redressement en Russie, mais la production de sorgho va chuter. Les corrections à la hausse des chiffres de production sont, dans une large mesure, absorbées par un accroissement des prévisions de consommation, notamment pour la Chine.

L'utilisation dans l'alimentation animale devrait maintenant augmenter de 3 %, à 769 millions de tonnes, 5



millions de plus que les projections antérieures, dont 488 millions de tonnes de maïs et 124 millions de tonnes de blé.

Comme la hausse des prévisions de consommation de céréales est inférieure à celle de la production, les stocks mondiaux à la fin de 2011/12 sont placés plus haut qu'avant. En outre, les stocks d'ouverture sont aussi révisés à la hausse, notamment aux Etats-Unis et en Russie, ce qui redresse encore les prévisions de fin de campagne, qui se relèvent de 15 millions de tonnes, pour s'établir à 360 millions. Toutefois, le total fait tout de même 8 millions de moins que le niveau de l'année précédente, et la consommation mondiale devrait tout de même dépasser la production. Les stocks de clôture de blé devraient atteindre leur plus haut niveau depuis 2001/02, mais on mise sur de nouveaux replis pour le maïs et l'orge. Les échanges de céréales sont relevés de 6 millions et grimpent à 250 millions de tonnes (243 millions), identique au record de 2008/09. Les prévisions d'importations ont été relevées pour le blé en particulier, avec des offres à des prix compétitifs en provenance de la Russie et d'autres pays du bassin Mer Noire qui semblent générer une demande supplémentaire.

Concernant le blé, le rapport fait état de la hausse de la consommation mondiale plus rapide que la normale en 2011/12, la deuxième plus grosse moisson jamais enregistrée devrait garantir des disponibilités abondantes, dopant les stocks de report à leur plus haut niveau en une décennie. Les

estimations mondiales de production enflent de 5 millions, à 684 millions de tonnes (651 millions), suite à des révisions à la hausse pour l'UE, le Kazakhstan et l'Australie. Alors que les prévisions d'utilisation dans l'alimentation humaine sont relevées par rapport au mois dernier, on constate des réductions pour l'alimentation animale et les usages industriels. Toutefois, ces deux secteurs, selon le rapport, devraient tout de même afficher une hausse sensible et la croissance du total de la consommation cette année devrait faire environ le double de la moyenne sur dix ans. Néanmoins, les stocks de report mondiaux devraient dépasser 200 millions de tonnes pour la première fois depuis 2001/02 et se redresser également chez les huit principaux exportateurs. La fermeté de la demande de blé fourrager et de blé de meunerie issu du bassin Mer Noire, en quantité abondante et à des prix compétitifs, contribue à une révision à la hausse des projections d'échanges de blé ; à plus de 132 millions de tonnes, ce résultat s'inscrira en deuxième position, derrière le record de 2008/09.

Les exportations de la Mer Noire, notamment depuis la Russie, se sont emparées d'une bonne partie de la demande au cours de la première partie de la campagne. Il se peut que ce pays introduise finalement des mesures pour juguler les expéditions au-delà d'un certain niveau, mais elles devraient tout de même établir de nouveaux records. Les exportations par l'Ukraine devraient s'accroître suite à la récente suppression des taxes doua-

nières. Concernant le maïs, les perspectives de production mondiale se sont bonifiées durant le mois écoulé, et les récoltes sont estimées atteindre un niveau record ou en être proches chez beaucoup de grands producteurs. Le total de la production est estimé à 855 millions de tonnes en 2011/12, en hausse de 3,5 % par rapport à la grosse récolte de l'année précédente.

Les meilleures disponibilités devraient encourager une hausse de l'alimentation animale dans certains pays, et les prévisions formulées pour la Chine et l'UE en particulier, sont révisées à la hausse. Si la demande à l'affouragement dans les pays en développement va sans doute rester ferme, la vive concurrence des blés de qualité inférieure pourrait plafonner l'utilisation globale. La demande industrielle va sans doute augmenter à une cadence beaucoup plus lente, avec une utilisation par les producteurs d'éthanol à base de maïs aux Etats-Unis et dans l'UE qui devrait légèrement régresser par rapport à l'an dernier. Les stocks de clôture devraient diminuer à leur plus bas niveau en cinq ans, mais les projections de ce mois-ci sont supérieures à celles du mois dernier, principalement du fait d'une révision à la hausse des données de stocks officielles aux Etats-Unis. Les échanges durant l'exercice prenant fin en juin 2012 devraient être plus ou moins stables, des hausses formulées pour la Chine, le Mexique et l'Afrique du Nord étant compensées par une forte réduction des besoins d'importations de l'UE.

T. L.

RELIZANE 360.000 qx d'olives attendus

Une récolte de l'ordre de 360.000 quintaux est attendue à Relizane à l'issue de l'actuelle campagne de cueillette des olives, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Le responsable du service Organisation de la production et soutien technique de la DSA a indiqué que la cueillette, entamée en octobre dernier, touchera 7.500 ha sur la superficie totale de 8.400 ha d'oliveraies que compte la wilaya. La variété dite sigoise représente 85% des plantations. Les services de la DSA ont indiqué qu'au lancement de cette campagne la production était de l'ordre de 35 quintaux/ha. Elle pourrait atteindre les 50 quintaux/ha dans les zones à forte productivité comme Djidiouia, Oued Rhiou, Yellel, a-t-on précisé. L'actuelle campagne qui se poursuivra jusqu'au mois de décembre prochain assure un emploi pour 12.000 travailleurs saisonniers. L'année précédente, la wilaya de Relizane avait enregistré une production de plus de 430.000 quintaux.



ANNABA 540 projets financés par l'Ansej

Pas moins de 540 projets de création de micro-entreprises dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) ont bénéficié, depuis le début de l'année à Annaba, d'un accord bancaire de financement, a-t-on appris de la Direction locale de cet organisme. Ce nombre représente près de la moitié des dossiers d'investissement approuvés par le comité de validation, a précisé la même source, qui a fait état de la réception, depuis janvier dernier, de plus de 7.000 demandes de création de micro-entreprises, contre 600 seulement durant l'exercice 2010. Ce «net regain d'intérêt» pour le dispositif de l'ANSEJ est le résultat des récentes mesures prises par l'Etat en vue de promouvoir la création d'emplois en faveur des jeunes chômeurs diplômés, a-t-on expliqué. Le traitement de ce nombre important de dossiers a nécessité une «augmentation de la cadence de travail au sein des structures de l'agence, notamment celles chargées de l'accompagnement des porteurs de projets», a-t-on soutenu. Les demandes d'investissement concernent un éventail d'activités allant des services, au BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) et à l'artisanat, a-t-on indiqué à la direction de l'Ansej où l'on prévoit la création de pas moins de 5.500 nouveaux postes de travail à la faveur de l'exécution d'une grande partie de ces projets. La direction de l'Ansej de la wilaya de Annaba s'attend encore à la réception d'autres dossiers d'investissement émanant de jeunes sans emploi compte tenu de l'impact grandissant des mesures de facilitation accordées aux concernés pour la création de leurs propres activités, a-t-on encore signalé.

T. L.

VOLATILITÉ DES PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX

Les pays pauvres les plus pénalisés

Les prix alimentaires mondiaux restent soutenus. Conjuguée à une certaine volatilité, cette situation frappe durement les pays les plus pauvres et accroît les tensions sur l'économie mondiale, selon le nouveau rapport Food Price Watch du Groupe de la Banque mondiale, publié à la veille du sommet du G20 de Cannes, en France.



Alors que l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale a enregistré un repli marginal de 1% le mois dernier, s'établissant à 5 % de son record de février, il dépasse encore de 19 % son niveau de septembre 2010.

«La crise alimentaire est loin d'être finie», a déclaré le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick. «Les prix restent volatils et des millions d'êtres humains en subissent toujours les conséquences. La Banque mondiale s'est rapprochée de la présidence française du G20 et des organisations internationales partenaires pour décider d'actions de protection des plus vulnérables contre les effets délétères de cette volatilité et pour s'attaquer à certaines racines de ce phénomène. Il ne suffit pas de s'occuper des banques et de la dette pour conjurer la crise. Des millions d'êtres humains affamés et mal nourris vivent une crise au quotidien».

Selon le rapport trimestriel Food Price Watch, les inondations récen-

tes en Thaïlande - les pires depuis 50 ans - pourraient renforcer les incertitudes à court terme, avec des pertes totales de production estimées entre 16 et 24 %. Parallèlement, la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique touche désormais plus de 13,3 millions d'habitants - un million de plus qu'en août et les perspectives sont préoccupantes. Selon le rapport, les céréales ont augmenté de 30 % entre septembre 2010 et septembre 2011, le maïs progressant de 43 %, le riz de 26 % et le blé de 16 %. L'huile de soja s'est renchérie de 26 %. Au dernier trimestre cependant, l'accroissement de 3 % des cours des céréales a été plus ou moins compensé par un recul équivalent pour les matières grasses.

La volatilité, plus forte dans les pays à faible revenu, devrait subsister à moyen terme, entretenue par de multiples facteurs intérieurs et internationaux. La pression démographique et la modification des habitudes alimentaires, l'interdé-

pendance accrue entre les prix alimentaires et les prix énergétiques comme le développement des agrocarburants font partie des facteurs structurels qui entretiennent cette situation. Pour autant, des anticipations positives pour les approvisionnements et les stocks pourraient lever une partie des tensions sur les cours alimentaires mondiaux. Les dernières prévisions pour 2011-12 tablent sur un nouveau record en dix ans des stocks mondiaux de blé, la production mondiale de maïs ayant augmenté de 4 % grâce aux bons résultats en Argentine, au Brésil, en Chine, en Russie et en Ukraine. La production mondiale de riz devrait elle aussi connaître une embellie en 2011-12, des précipitations particulièrement propices pendant la mousson en Inde ayant entraîné une récolte exceptionnelle.

Ces gains de production sur certains marchés soulignent la nécessité de préserver l'ouverture des marchés internationaux, d'achemi-

ner des vivres aux populations dans le besoin, de fournir des incitations aux agriculteurs pour augmenter la production et d'éviter les comportements de panique liés aux interdictions d'exportation.

Même si les difficultés économiques mondiales atténuent la demande et provoquent un recul des cours alimentaires, leur impact sur les pays en développement sera probablement mitigé - les pays exportateurs de denrées alimentaires et les producteurs pauvres des zones rurales étant pénalisés au profit des importateurs et des consommateurs. Le rapport Food Price Watch met en garde contre les difficultés que les pays en développement pourraient éprouver pour protéger leurs populations vulnérables, leurs ressources ayant été mises à mal par la crise économique et les programmes de relance.

En outre, les inquiétudes liées à l'état de l'économie mondiale pourraient compromettre les investissements à moyen et long termes dans la recherche agronomique et des techniques agricoles plus productives, surtout si la volatilité persiste.

Soucieux d'améliorer les informations sur la volatilité, les ministres de l'Agriculture du G-20 ont officiellement lancé en septembre le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), qui permettra de renforcer la transparence des marchés sur les perspectives alimentaires mondiales à court terme, en particulier en termes de stocks, et de repérer des conditions anormales afin de pouvoir réagir au plus vite.

T. L.

OMC : après 10 ans de négociations sans succès, un nouveau départ ?

Il y a 10 ans, le 14 novembre 2001, les états-membres de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ont lancé en grande pompe le cycle des négociations de Doha, destiné à libéraliser le commerce international.

Une décennie plus tard, les discussions s'enlèvent et les plus grandes économies mondiales ont reconnu qu'elles n'aboutiront jamais si les négociations se poursuivent dans la même veine. Lors du dernier G-20 à Cannes, les leaders mondiaux ont déclaré qu'ils restaient fidèles «à l'agenda de développement de Doha (DDA)».

«Cependant, il est clair que nous n'allons jamais conclure ce DDA, si nous continuons les négociations de la même manière que par le passé», ont-ils ajouté. Cette déclaration marque un changement radical de ton par rapport aux sommets précédents, lors desquels les leaders lançaient un appel à conclure «rapidement» les négociations. Cette année, il n'y a pas eu de tel appel. Des responsables parlant sous couvert d'anonymat ont indiqué en marge du sommet du G-20 qu'il était à présent difficile de lancer un nouvel appel à une conclusion rapide des négociations, étant donné les échecs successifs des tentatives précédentes. Le cycle de négociations commerciale de Doha a été lancé le 14 novembre 2001 dans la capitale du Qatar et avait pour but d'aider les pays en développement à progresser sur le plan économique grâce à un meilleur accès aux marchés à l'étranger. Cependant, les pays développés et en

développement ont toujours échoué jusqu'à ce jour à s'entendre sur une baisse des tarifs douaniers sur les biens industriels, ainsi que sur une baisse des subventions à l'agriculture. En janvier dernier, quelques leaders politiques ont réitéré leur appel en faveur d'une conclusion du cycle de Doha en 2011, comme le Premier ministre britannique David Cameron, déclarant que «nous ne pouvons pas négocier une année de plus, après déjà 10 ans de discussions». «Nous continuons à discuter, alors je pense que c'est sans espoir» a ajouté M. Cameron.

Trois mois plus tard, le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, a admis que les négociations commerciales étaient proches de l'échec. es états-membres de l'OMC, qui compte 153 adhérents, ont alors cherché s'il était possible de conclure un "mini-deal" portant sur des sujets particulièrement importants pour les pays les plus pauvres. Cependant, ils ont dû rapidement reconnaître qu'ils étaient incapables d'arriver à un tel accord restreint. A Cannes, le ministre chinois du Commerce, Chen Deming a indiqué qu'étant donné les perspectives économiques globales moroses actuelles, et la proximité d'élections dans plusieurs grands pays développés, «il sera très difficile d'achever Doha cette année». «Peut-être, faudra-t-il observer une sorte de période d'hibernation», a-t-il dit à quelques journalistes. «En ce moment, le chômage est élevé dans la plupart des pays développés, et certains sont confrontés à des élections, donc, je pense que nous devons être réalistes», a-t-il dit. «Après cette période morose et les échéances politiques, peut-être que le printemps sera de retour pour le round de Doha», a ajouté M. Chen, en indiquant que cela pourrait peut-être survenir «fin 2012 ou début 2013». Quelques observateurs ont indiqué que l'impasse actuelle dans les négociations pourrait être une bonne occasion pour les états-membres de l'OMC de reconsidérer la pertinence du cycle de Doha. «Il apparaît clairement que les négociations ne conduisent nulle part, et c'est parce que les conditions ont complètement changé», a noté Karen Hansen-Kuhn, chercheur à l'Institut de politique commerciale et agricole. «Nous avons à présent un problème de volatilité des prix de produits alimentaires, ainsi qu'une spéculation financière qui devrait être traitée par ces négociations internationales, mais ils n'y figurent pas», a-t-elle déclaré. En fait, il est difficile de lancer des appels à une plus grande ouverture des marchés, devant les nombreux exemples où une telle libéralisation du commerce a plutôt affaibli la sécurité alimentaire, au lieu de la renforcer, en raison de dumping sur les prix, a-t-elle ajouté. «La question n'est pas de trouver de nouvelles solutions à d'anciens problèmes, mais plutôt de fixer des objectifs. Si les objectifs sont l'emploi, la sécurité alimentaire et une plus grande stabilité, alors il faut partir de là et imaginer des règles commerciales pour y arriver», a-t-elle conclu.

Obama : l'Europe a encore du travail à faire pour se stabiliser

L'Europe a encore du travail à faire pour stabiliser la situation financière de la zone euro, en dépit des évolutions positives en Italie et en Grèce, a estimé samedi le président américain Barack Obama.

S'exprimant en marge du sommet de l'Asie-Pacifique à Hawaï, M. Obama s'est dit "satisfait de constater que les dirigeants européens prenaient au sérieux la nécessité de résoudre non seulement la crise grecque mais aussi la crise de la zone euro en général".

«Il y a eu des évolutions positives pendant la semaine écoulée: un nouveau gouvernement potentiel en Italie et un nouveau gouvernement en Grèce, déterminés tous deux à mettre en œuvre des réformes structurelles qui pourront redonner confiance aux marchés», s'est félicité le président des Etats-Unis. Mais «il reste du travail à faire dans la communauté européenne au sens large pour donner aux marchés la ferme assurance que des pays comme l'Italie pourront financer leur dette», a-t-il prévenu. «Ce problème doit être traité par l'Italie mais cela ne se fera pas du jour au lendemain», a remarqué M. Obama. «Il est donc important que l'Europe toute entière soit solidaire de ses partenaires de la zone euro». «Il n'y aura pas de croissance forte en Europe tant que le problème (de la dette) n'aura pas été résolu», a prédit le président américain, disant compter sur la région Asie-Pacifique pour prendre le relais de la croissance mondiale. M. Obama s'exprimait quelques minutes avant l'annonce à Rome de la démission du chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, par la présidence italienne. Accusé d'avoir miné la crédibilité de son pays, M. Berlusconi a remis sa démission après l'adoption par le Parlement de mesures économiques destinées à rassurer les marchés et ses partenaires internationaux. Elle a été acceptée par le président de la République Giorgio Napolitano qui devrait, sauf énorme surprise, nommer à sa place l'ex-commissaire européen Mario Monti, 68 ans. En Grèce, un nouveau gouvernement a prêté serment vendredi sous la houlette de l'ex-banquier central européen Lucas Papademos. Le ministre des Finances Evangelos Venizelos, socialiste de 54 ans, conserve son poste après avoir joué un rôle clé ces derniers mois lors de l'aggravation de la crise grecque.

SELON WOLFGANG SCHÄUBLE

La zone euro doit octroyer plus de pouvoirs à l'UE

Les Etats de la zone euro doivent agir davantage au niveau européen et confier une partie de leurs responsabilités budgétaires et fiscales aux institutions européennes pour sortir de la crise de la dette, estime le ministre allemand des Finances dans des interviews publiées samedi.



Wolfgang Schäuble a déclaré à l'hebdomadaire allemand *Focus* que l'Italie serait en mesure de surmonter ses difficultés, qui découlent d'une crise de confiance sur les marchés.

«Les données économiques réelles ne sont pas mauvaises. Il faut seulement traiter les problèmes (...) Ceux-ci peuvent être résolus par l'Italie elle-même. Ce que Rome doit surmonter n'est rien en comparaison de la montagne que doit gravir la Grèce», fait-il valoir. Bien que l'Europe

dispose d'un pacte de stabilité et de croissance censé permettre d'intervenir beaucoup plus tôt, il est nécessaire que les pays membres agissent plus au niveau de l'UE, dit Schäuble. «La pression exercée par la crise produit des effets qui ne seraient pas possibles. Autrement (...) plus grande est la crise, plus grand est le besoin de changement, poursuit-il. Le sentiment que cela nous conduira finalement beaucoup plus loin m'aide à traverser les moments pénibles.» Dans une autre interview accordée au *Monde*, Schäuble juge nécessaire, pour mieux s'assurer que

les membres de la zone euro tiennent leurs engagements, de modifier les traités européens existants de façon à ce que les membres de la Commission européenne disposent en matière budgétaire de pouvoirs équivalant à ceux qu'ils ont déjà sur les questions de concurrence. «Pourquoi le membre de la commission chargée de la mise en œuvre des accords n'aurait-il pas les mêmes droits que le commissaire à la concurrence ?», demande-t-il. Pourquoi a-t-on le droit de porter plainte devant la

Cour de justice des communautés européennes pour violation du droit européen mais pas du Pacte de stabilité ?» Wolfgang Schäuble réaffirme aussi que la France et l'Allemagne doivent appuyer leur proposition en faveur d'une taxe sur les transactions financières même si elle suscite des réticences parmi d'autres pays de l'UE.

«Si on ne trouve pas assez vite de solution à vingt-sept, il faudra discuter au niveau de la zone euro. Ceux qui veulent être leaders doivent avancer. C'est le cas de la France et de l'Allemagne», estime-t-il.

JAPON

La reconstruction coûtera très cher

Le déficit public du Japon, financé à 40% par l'émission d'obligations, risque de gonfler à cause du vote de rallonges budgétaires, totalisant plus de 100 milliards d'euros, destinées à financer la reconstruction du nord-est de l'archipel dévasté le 11 mars par un séisme, un tsunami et l'accident nucléaire qui a suivi dans la région de Fukushima.

L'agence de notation financière Moody's a abaissé d'un cran la note de la dette à long terme du Japon au mois d'août, à cause de l'endettement massif aggravé par la catastrophe. Ses deux rivaux Standard and Poor's et Fitch ont prévenu qu'elles pourraient bientôt faire de même. Le Premier ministre Yoshiko Noda a promis une réforme fiscale qui doit encore être débattue. Christine Lagarde terminait samedi une visite de deux jours à Tokyo où elle a rencontré notamment le ministre des Finances, Jun Azumi, et le gouverneur de la Banque du Japon, Masaaki Shirakawa. Le Japon est le deuxième plus important contributeur du FMI, après les Etats-Unis. Interrogée au sujet de l'intervention unilatérale sur le marché des

changes menées par les autorités japonaises le 31 octobre pour entraver la flambée du yen, Christine Lagarde a répondu qu'il était «plus efficace d'intervenir de façon coordonnée» avec les autres puissances économiques, ce que n'a pas fait Tokyo cette fois-ci. Mais elle a ajouté immédiatement : «Nous savons que l'intervention japonaise a été réalisée dans l'idée d'éviter un désordre et une volatilité excessive sur les marchés, dans l'esprit des communiqués et déclarations du G7 à ce sujet».

Le yen grimpe

Selon la presse nipponne, Tokyo a vendu entre 6.000 et 10.000 milliards de yens (entre 57 et 94 milliards d'euros) contre des dollars, du jamais vu en une seule journée. Les autorités japonaises étaient passées à l'action après la chute du dollar à 75,32 yens, son plus faible niveau depuis 1945. Avant la crise financière de 2008-2009, le dollar cotait autour de 120 yens. Considéré comme une valeur refuge en temps de crise par les investisseurs, la devise japonaise n'en finit pas de



grimper depuis des mois face au billet vert mais aussi face à l'euro, à cause des incertitudes pesant sur la croissance économique mondiale et de la crise d'endettement de pays européens.

Ce renchérissement réduit les marges des entreprises nipponnes hors du Japon, menaçant les exportations dont le pays a besoin pour sortir d'une récession aggravée par les conséquences des catastrophes du 11 mars. L'intervention de Tokyo a temporairement propulsé le dollar au-dessus de 79 yens, mais la valeur du billet vert s'est depuis quelque peu effritée. Le dollar ne cotait plus que 77,12 yens vendredi à 23h00.

Le FMI met en garde le Japon contre de possibles répercussions de la crise de l'euro sur son économie

La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a appelé samedi le Japon à adopter un plan de réduction de sa colossale dette publique à moyen terme, lors d'une visite à Tokyo. «Les priorités (du Japon) résident dans la mise en place rapide des dépenses de reconstruction et dans l'adoption d'un solide plan à moyen terme pour réduire sa dette publique», a déclaré Christine Lagarde dans un communiqué. La dette publique de la troisième puissance économique mondiale équivaut à environ 200% de son produit intérieur brut (PIB), la propor-

tion la plus importante parmi les pays développés. Le Japon n'est toutefois pas touché par les tensions pesant sur les pays européens, en partie car sa dette est possédée à plus de 95% par des investisseurs nippons et parce que le Japon dispose des deuxième réserves de change mondiales. «Aucun pays n'est à l'abri, qu'il soit développé ou émergent, quelle que soit sa distance» de l'Europe et «le Japon n'est pas plus à l'abri que d'autres», a toutefois prévenu Christine Lagarde lors d'une conférence de presse à Tokyo.

Elle a expliqué que la contagion de la crise de la dette s'effectuait par deux biais principaux, «la voie commerciale et la voie financière». «Du côté de la voie commerciale, le Japon qui est un important pays exportateur pourrait clairement être exposé si d'importants pays clients connaissaient de graves difficultés». «En ce qui concerne la voie financière, nous avons constaté que les institutions bancaires, les compagnies d'assurance et le secteur financier en général sont des accélérateurs de la contagion», a-t-elle averti.

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS D'ALGER

La troisième vie de Kateb Yacine

Le grand écrivain algérien l'auteur de *Nedjma*, Kateb Yacine, sera à l'honneur, mercredi 16 novembre, au Centre culturel français (CCF) d'Alger à 15h30, avec la projection d'un film-documentaire lui rendant hommage, intitulé «La troisième vie de Kateb Yacine». L'œuvre est réalisée par l'écrivain-journaliste et metteur en scène, Brahim Hadj Slimane.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Ce film-documentaire a été produit lors du festival «Cinéma et mémoire» de Bejaïa dans le cadre de l'atelier de création documentaire. Le rendez-vous sera, une nouvelle fois, l'occasion de débattre du riche parcours de l'éternel Kateb Yacine avec une table ronde aminée par fadéla Kateb et Brahim Hadj Slimane, Yahia Belaskri (journaliste, écrivain), Stéphane Gatti (réalisateur-scénographe) et Armand Gatti (poète, dramaturge). La projection du film débutera à 15h30 au CCF d'Alger, *la Troisième vie de Kateb Yacine* relate le parcours de l'artiste et son expérience vécue sur les planches du théâtre de Sidi Bel-Abbès. Il y aura les témoignages vivants d'anciens comédiens et musiciens. Grâce à ce documentaire, le public va découvrir le parcours de Kateb Yacine entre son périple en France et la découverte de Nedjma. Avec son installation en France débute sa troisième vie qui débute durant les années 70 avec l'investissement de Kateb Yacine dans le mouvement théâtral à Sidi Bel-Abbès. Le parcours riche en activités culturelles de ce grand écrivain, et l'auteur de l'œuvre immortelle, *Nedjma*, considéré comme le fondateur de la littérature algérienne moderne. Le docu-



mentaire reprend trente minutes de témoignages de plusieurs artistes relatant leurs souvenirs et des moments inoubliables partagés avec Kateb Yacine. Lorsqu'il décide de rester en Algérie, en 1970, il abandonne l'écriture en français et se lance dans une nouvelle expérience théâtrale en langue dialectale, il écrit plusieurs pièces théâtrales. *Mohamed, prends ta valise*, sa pièce culte, donnera le ton et relate le vécu de chant et musique constituant les éléments de rythme et de respiration. Ce documentaire sra également une opportunité pour revivre l'engagement et «les» parcours de Kateb Yacine dans le théâtre et l'écriture, La projection sera suivie d'une table ronde animée par des écrivains et poète algériens et étrangers. L'écrivain-journaliste-metteur en scène, Brahim Hadj Slimane, dans son documentaire est parti à la rencontre des comédiens de la troupe de théâtre de Kateb Yacine pour tenter de reconstruire l'aura de ce personnage hors du commun. Grand écrivain, romancier et dramaturge visionnaire, il est considéré comme le fondateur de la littérature algérienne moderne. Ses compagnons ne sont certainement pas près de l'oublier tout comme ceux qui ont eu l'heur d'apprécier ses œuvres et paar là même l'homme. D.B.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le répertoire de Georges Brassens revisité par NR2



Le groupe de musique algérien NR2 a animé, samedi, au Musée des beaux-arts d'Alger, une rencontre musicale dédiée au chanteur français Georges Brassens (1921-1981).

C'est après la projection d'un film-documentaire retraçant le parcours artistique de Brassens, le poète et le musicien, que le trio Réda-Ramzi-Hafsa s'est installé sur scène face à un public nombreux, majoritairement jeune et visiblement connaisseur.

Dans une ambiance conviviale, les artistes ont interprété, avec la complicité du public, une quinzaine de titres puisés du grand répertoire de ce diseur de textes.

Le gorille, Les amoureux des bancs publics, L'orage, Mourir pour des idées, L'hécatombe, Brave Margot, Le cocu ou encore La mauvaise réputation, sont parmi les titres de Brassens repris par les membres de NR2, par-

fois avec des tonalités rock, signées Ramzi.

Agréablement surpris, les musiciens ont confié à l'APS qu'ils ne s'attendaient pas à voir autant de monde à cette rencontre-hommage, annoncée seulement sur la Toile, d'où le stress qui se lisait sur leurs visages, vite disparu dès les premières notes.

Réda, qui se dit atteint du "virus Brassens" depuis son enfance, a situé le travail artistique de son groupe dans le sillage Brassens, un des spécialistes de la chanson française à texte.

"Brassens a une grande influence sur ce que nous faisons", avoue-t-il tout en le qualifiant de "maestro" de la poésie et de la musique à la fois.

Pour Hafsa, Brassens est un "maître" de la chanson française à texte et une "référence" pour NR2, un jeune groupe de musique qui peine à convaincre les organisateurs d'événements artistiques de les programmer.

Estimant qu'il y a un regain d'intérêt pour la chanson à texte chez le public algérien, Hafsa, jeune violoniste de formation musicale andalouse, espère "faire revenir et progresser" la chanson à texte dans le champ artistique algérien, à travers ce genre de rencontres.

Enchaînant sur les propos de sa collègue, Ramzi a estimé que "le public algérien est pluriel et (que) ses goûts sont diversifiés". Il n'y a pas que la culture locale, selon lui, qui intéresse les algériens, aussi la "chance de s'exprimer sur scène devrait être égale" pour tous les styles musicaux, revendique-t-il.

Poète, auteur, compositeur et interprète français, Georges Brassens (1921-1981) a enregistré quatorze albums tout au long d'une riche carrière artistique.

S'accompagnant de sa guitare, il a mis en musique et interprété plus d'une centaine de ses poèmes et ceux d'autres poètes. En 1976, il reçoit le Grand Prix de la poésie de l'Académie française.

APS

50^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE FRANTZ FANON

Vibrant hommage pour l'ami de l'Algérie

A l'occasion du cinquantenaire de la mort de Frantz Fanon, Alger rendra un vibrant hommage à l'ami de la cause algérienne, et ce, en organisant une célébration du 6 au 9 décembre prochain, a annoncé le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi. Cet événement portera sur maintes activités culturelles, en l'occurrence, des conférences et des expositions photos sur ce grand homme. En outre, un recueillement sur sa tombe sera également au programme, a précisé vendredi soir, Slimane Hachi lors d'une conférence de presse consacrée au colloque international « Tlemcen et sa région dans le mouvement national et la guerre de Libération de l'exode de 1911 à 1962 ».

Frantz Omar Fanon est né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France et est mort le 6 décembre 1961 à l'hôpital de Bethesda dans le Maryland (USA), quelques mois avant l'indépendance algérienne. Son corps a été inhumé le 12 décembre 1961, au cimetière des Chouhada le 12 décembre 1961, près de la frontière algéro-tunisienne, dans la commune d'Aïn Kerma à El Tarf conformément à son souhait. Par ailleurs, le CNRPAH donnera lieu à l'organisation d'une série de colloques, du 5 juillet 2012 au 5 juillet 2013 sous le thème du 50^e anniversaire de l'indépendance nationale, a indiqué le même responsable.

Au cours de la conférence de presse qui s'est déroulée au centre international de presse (CIP), les membres du comité scientifique du colloque n'ont pas hésité d'évoqué l'importance de la célébration du centenaire de l'exode des populations de Tlemcen vers le Moyen-Orient en 1911. A ce propos, ce colloque international tentera également de lever le voile sur cette période (1911-1962) avec la contribution d'universitaires, chercheurs et historiens algériens et étrangers, a indiqué le chef du département colloques au comité d'organisation de la manifestation « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 », Slimane Hachi.

Lotfi Sid

FOOTBALL/MATCH AMICAL ALGÉRIE-TUNISIE

Une victoire et des enseignements pour Halilhodzic

La sélection algérienne de football a logiquement dominé son homologue tunisienne (1 à 0) en match amical international, disputé samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, qui a servi au sélectionneur national Vahid Halilhodzic de tirer des enseignements pour la suite de la préparation aux prochaines échéances officielles.

Une reprise de volée en dehors de la surface de réparation du remuant Ryad Boudebouz, juste avant la pause (1-0, 42e), a suffi aux Verts pour enregistrer une victoire dans ce derby maghrébin, important surtout sur le plan psychologique.

Pour sa troisième sortie sur le banc des "Fennecs", coach Vahid reste invaincu, affichant un bilan de deux victoires et un nul.

Face aux Aigles de Carthage, le technicien bosnien a fait tourner son effectif, voulant donner une chance à chaque joueur pour s'exprimer et gagner sa place au sein de la sélection algérienne. Il a ainsi fait six changements au cours de la seconde période avec l'incorporation de quatre joueurs locaux.

La touche d'Halilhodzic sur le jeu de la sélection algérienne était bien-là, les Verts ayant copieusement dominé les Tunisiens et la marge de progression que peuvent atteindre les joueurs algériens sous la coupe de l'ancien coach de la Côte d'Ivoire reste importante.

Samedi, Halilhodzic a dû composer avec un effectif décimé puisque les Ziani, Ghezzal, Mesbah, Matmour, et même Feghouli, que tout le monde attendait de voir à l'œuvre, étaient absents pour blessures.

Les joueurs algériens ont bien entamé la rencontre, dominant leur vis-à-vis qui, privés des joueurs de l'ES Tunis, appelés à disputer la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, sont apparus loin de leur forme habituelle.

Les Verts n'ont pas mis beaucoup de temps pour mettre en danger le gardien adverse Rami Jeridi, bien ins-

piré sur sa ligne de but et qui a pu éviter un score lourd à son équipe.

Le portier tunisien a vu le coup-franc bien botté de Boudebouz à la 8e minute s'écraser sur le poteau gauche de sa cage avant d'intercepter le cuir.

En seconde période, il a dû s'interposer sur la tête de Yebda (56e) et le tir de Bouazza des 20 mètres (80e).

Les attaquants tunisiens n'ont, de leur côté, pas brillé, à un peu plus de deux mois du début de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2012 (CAN-2012) à laquelle les Aigles de Carthage se sont difficilement qualifiés.

Ils n'ont jamais réussi à inquiéter les portiers algériens, Zemmamouche en première période puis Doukha en seconde mi-temps.

Comme Halilhodzic, le sélectionneur tunisien Sami Trabelsi devrait avoir pu tirer des enseignements et les lacunes à corriger avant le grand rendez-vous africain.



De son côté, Vahid Halilhodzic aura une autre occasion de voir ses poulains à l'œuvre, mardi, à l'occasion d'une autre sortie amicale sur le sol algérien, cette fois-ci contre le Cameroun à partir de 18h sur la pelouse du stade olympique 5-Juillet (Alger).

DÉCLARATIONS D'APRÈS-MATCH

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match amical Algérie - Tunisie (1-0) disputé samedi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Vahid Halilhodzic, sélectionneur de l'Algérie : "Je dois féliciter mes joueurs pour cette belle victoire. On aurait pu marquer deux ou trois buts de plus, mais l'essentiel c'est la victoire. Mon équipe a mérité ce succès.

Nous sommes dans la continuité après la victoire contre la Centrafrique. Nous sommes tenus de continuer sur cette dynamique. Je suis soulagé du comportement de l'ensemble de l'équipe. La Tunisie est une équipe très combative, composée de très bons joueurs. Concernant Feghouli, il a une contracture à la cuisse, et il ne l'a dit à personne pour jouer le match. Son IRM et celle de Matmour n'ont rien décelé de grave. Ils seront alignés mardi face au Cameroun.

Concernant la domiciliation de l'équipe dans les prochaines rencontres officielles, rien n'a été encore décidé pour l'instant. Le stade du 5-Juillet est grand et peut contenir plus de supporters, tandis que le public du stade de Blida est merveilleux."

Ryad Boudebouz : "Je suis très content de cette victoire surtout que le match s'est déroulé dans une ambiance de fête que je n'oublierai jamais. Je pense que l'efficacité était présente ce qui m'a permis d'inscrire mon premier but en sélection. Je crois avoir livré une bonne partie à l'instar de mes camarades. J'aurais pu donner plus si je n'étais pas fatigué par la succession des matches avec mon club le FC Sochaux. J'ai essayé d'appliquer les consignes de l'entraîneur national qui m'a chargé de jouer en profondeur."

Adlène Guedioura : "Cette victoire est très importante sur le plan psychologique, surtout qu'elle est la 2e de suite après celle acquise devant la République centrafricaine. Toutefois, je reste persuadé qu'il nous reste beaucoup à faire pour être au top. Nous souhaitons rester sur cette dynamique pour remporter notre prochain match face au Cameroun."

Khaled Lemmouchia : "Le match s'est joué dans une formidable ambiance, au cours duquel nous avons présenté des choses positives qui nous ont permis de faire la différence. Nous devons continuer à travailler et rester sur cette dynamique."

Antar Yahia, défenseur et capitaine : "C'était un bon test. Cette victoire est importante sur le plan moral. Nous allons revoir le match avec le sélectionneur pour corriger nos erreurs. Je tiens à remercier aussi le public qui a été merveilleux contre la Tunisie."

Hassan Yebda, milieu de terrain : "Je suis très content de cette victoire enregistrée lors d'une rencontre qui a constitué un bon test d'évaluation. Ce succès nous permet de rester sur la dynamique de victoires entamée contre la Centrafrique. L'entraîneur ne cesse de nous inculquer cette culture de la gagne. J'ai demandé le changement au cours du match pour ne pas prendre de risques concernant ma blessure."

Hilal Soudani : "Ce succès est bon pour le moral, surtout après la mauvaise passe que nous avons traversée dernièrement. J'ai eu des occasions pour scorer mais je n'ai pas réussi à les concrétiser. Malgré tout, je crois que j'ai bien accompli mon devoir. Concernant mon expérience au Portugal, je peux dire que tout se déroule bien, et je commence à m'habituer."

Karim Haggui, défenseur et capitaine tunisien : "Notre match face à l'Algérie était très bénéfique, surtout que l'adversaire n'est plus à présenter. Sincèrement, nous avons été pénalisés par l'absence de plusieurs joueurs. Mais globalement, je crois que notre rendement était bon, surtout dans la possession du ballon. Notre rencontre face à l'Algérie nous servira beaucoup pour affronter le Maroc lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations. Je regrette l'absence de l'Algérie à cette compétition."

Adel Chenni, milieu de terrain tunisien : "C'était un bon derby, la présence du public lui a donné un cachet particulier. La rencontre a été très disputée entre les deux sélections. Ce que je regrette cependant, c'est l'état de la pelouse qui nous a gênés. Ca reste quand même un bon test pour nous avant la phase finale de la Coupe d'Afrique au cours de laquelle nous allons essayer de montrer un visage séduisant."

VOLLEY-BALL, COUPE DU MONDE DAMES

Première victoire de l'Algérie devant le Kenya (3-1)

La sélection algérienne de volley-ball a enregistré sa première victoire en Coupe du Monde féminine qui se déroule au Japon, dimanche à Okayama, face au champion d'Afrique en titre, le Kenya, sur le score de 3 sets à 1 (19-25, 25-20, 25-16, 25-23), en match comptant pour le 3e round du tournoi. Ainsi, après 7 défaites de suite, dont la dernière samedi face aux Américaines, les joueuses d'Ahmed Boukacem ont attendu ce derby africain

pour remporter leur premier succès au bout d'une heure trente-neuf minutes de jeu (1 h 39 min) et ouvrir leur compteur points au classement. Cette victoire des coéquipières de Tsabet Faiza, dans un grand jour dimanche puisqu'elle a marqué pas moins de 23 points, leur permet de quitter la dernière place au classement général, laissée à leur adversaire du jour. Elle permet aussi aux Algériennes de prendre leur revanche sur ces Kényanes qui les avaient

battues en finale de la dernière édition du Championnat d'Afrique à Nairobi par 3 sets à 1. Le quatrième et dernier tour de cette Coupe du monde est prévu du 16 au 18 novembre. A la fin de cette compétition disputée sous forme d'un championnat en aller simple, la formation classée première remportera le trophée et se qualifiera, en compagnie des deuxième et troisième équipes, aux Jeux Olympiques de Londres 2012.

Victoria Silvstedt intarissable sur Christophe Dechavanne

Lors d'un entretien accordé à France Soir, Victoria Silvstedt a annoncé qu'elle ne sera plus dans « La Roue de la Fortune », émission que présente Benjamin Castaldi, après le départ de Christophe Dechavanne, qui a quitté le navire pour s'atteler à d'autres projets, peut-être une émission sur TMC.

Le départ de Christophe Dechavanne attriste évidemment la pulpeuse suédoise.

« C'est un peu triste. La Roue a vraiment été un super-boulot pour moi. Il y a six ans, je ne parlais pas un mot de français. Au départ, je ne devais faire que 20 émissions. Nous en avons tourné presque 600 ! Depuis, j'ai appris votre langue et les portes se sont ouvertes. J'espère de tout cœur retravailler avec Christophe sur d'autres projets », dit-elle, remerciant au passage, l'animateur de TF1 qui lui a donné sa chance.

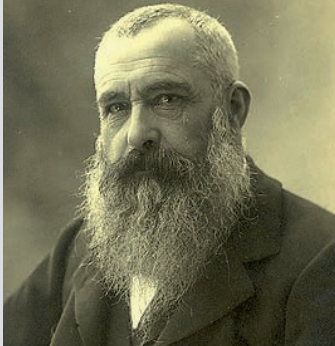
« Christophe m'a donné ma chance, je lui dois beaucoup. Nous sommes très bons amis. C'est un super-animateur. Il est comme moi, speed et boum, boum, boum ! Nous avons vécu un mariage de six ans. Tout n'a pas toujours été parfait, mais c'est normal », a ajouté Victoria Silvstedt.



LE CARNET DU MIDI

1840 UN MAÎTRE DE LA NATURE

Oscar-Claude Monet dit Claude Monet né ce jour à Paris, est un artiste-peintre français lié au mouvement impressionniste, peintre de paysages et de portraits. De manière précoce, il développe un goût pour le dessin. Ses premiers dessins sont des caricatures de professeurs d'hommes politiques. Il vend ses caricatures signées O. Monet chez un commerçant spécialisé dans le matériel pour peintres. En 1861 et 1862, Monet sert dans l'armée en Algérie. Il commence à étudier l'art dans l'atelier de l'École impériale des Beaux-Arts dirigé par Charles Gleyre à Paris, où il rencontre Pierre-Auguste Renoir avec qui il fonde un mouvement artistique qui s'appellera plus tard impressionniste. Monet aimait particulièrement peindre la nature contrôlée : son propre jardin, ses nymphéas, son étang et son pont, que le passionné des plantes qu'il était avait patiemment aménagés au fil des années. Il a également peint les berges de la Seine. En 1914, Monet commence une nouvelle grande série de peintures de nymphéas, sur la suggestion de Clemenceau. la fin de sa vie, Monet souffrait d'une cataracte qui altéra notablement sa vue. Affecté par les modifications de ses perceptions visuelles consécutives à l'opération, il renonça à toute intervention sur son œil gauche. La maladie évoluant, elle eut un impact croissant sur ses derniers tableaux. Il décède le 5 décembre 1926



1889 LE CHEF DU NATIONALISME INDIEN

Jawaharlal Nehru né ce jour est connu aussi sous le nom de Pandit Nehru. Il fut l'une des figures de proue de la lutte pour l'indépendance de l'Inde et du parti du Congrès avant de devenir le 1erPremier ministre de l'Inde le 15 août 1947. Il est le père d'Indira Gandhi. Nehru reçoit une éducation à l'occidentale. Avocat en 1912, il s'inscrit au parti du Congrès et participe à la lutte pour l'indépendance. En 1916, il fait la connaissance de Mohandas Karamchand Gandhi et devient l'un de ses collaborateurs les plus proches. De profonds désaccords séparent néanmoins les deux hommes : Gandhi restant plus traditionaliste avec une volonté d'autonomisation du peuple indien, Nehru, plus « moderniste » et athée, rêvant de réformes profondes et d'intégration de l'Inde dans le « concert des nations », d'où son désir d'intégration du modèle industriel et capitaliste anglais, modéré par ses options pour le socialisme. Devenu secrétaire général du parti du Congrès, Nehru donne au mouvement une audience internationale. Plusieurs fois emprisonné par les Britanniques, il soutient néanmoins l'effort de guerre allié durant la Seconde Guerre mondiale, en échange d'une promesse de l'indépendance de l'Inde à la fin du conflit. Chef du gouvernement intérimaire chargé de préparer l'indépendance en 1946, tout comme Gandhi, il ne peut empêcher le conflit avec le futur Pakistan en 1947. Il devient premier ministre à partir d'août 1947, et après l'assassinat de Gandhi en 1948, il est le chef incontesté du nationalisme indien. Désillusionné par la corruption et les querelles internes au parti, Nehru a songé à démissionner mais a finalement continué à assumer ses fonctions. L'élection de sa fille Indira Gandhi comme présidente du congrès de 1959 a réveillé la critique de népotisme. Il décède en 1964 . Il sera incinéré selon des rites hindous sur les berges du fleuve Yamuna.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1991 Journée mondiale du diabète



La Journée mondiale du Diabète constitue le moyen de sensibilisation mondial majeur dans le domaine du diabète. Elle vise à sensibiliser le public aux causes, aux symptômes, au traitement et aux complications du diabète. Elle a

été créée, lancée et coparrainée par l'Organisation mondiale de la Santé à Genève et la Fédération internationale du Diabète à Bruxelles en 1991. Elle a lieu le 14 novembre, anniversaire de la naissance de Frederick Banting, à qui l'on doit l'idée qui a conduit à la découverte de l'insuline en octobre 1921.

La Journée mondiale du Diabète est célébrée dans le monde entier et unit désormais plus de 350 millions de personnes, des responsables de l'opinion, des professionnels de la santé, des personnels soignants, des enfants, des adultes et les diabétiques eux-mêmes.

1832 Apparition du premier tramway au monde.

Inauguration d'un service de transport en commun tirés par des chevaux, à New Yor. Le premier véhicule accueillait 30 passagers



1888 Inauguration de l'Institut Pasteur



Le président de la République, Sadi Carnot, inaugure à Paris un centre de recherche sur les virus. Désiré par le savant français Louis Pasteur, l'institut est financé par une souscription internationale. Pasteur le

dirigera jusqu'à sa mort en septembre 1895 et y sera inhumé. Grâce à l'Institut Pasteur de nombreux vaccins seront mis au point et plusieurs virus tels que le virus du Sida réussiront à être isolés.

1889 Tour du monde en moins de 80 jours

Nellie Bly était une journaliste américaine, pionnière du reportage clandestin, c'est-à-dire du journalisme d'investigation

En 1888, le World décide d'envoyer un journaliste faire un tour du monde, par imitation de l'histoire du Tour du monde en quatre-vingt jours de Jules Verne. C'est Bly qui est choisie. Elle entame son voyage de 40.070 kilomètres à Hoboken, New Jersey le 14 novembre 1889, et le finit le 25 janvier 1890. Ce voyage dure 72 jours, 6 heures, 11 minutes et 14 secondes, un record mondial. Néanmoins, ce record sera battu quelques mois plus tard par George Francis Train.



1913 Premier tome de A la recherche du temps perdu



Marcel Proust publie à compte d'auteur "Du côté de chez Swann". Ce roman est le premier d'une série de sept tomes.

L'œuvre complète sera achevée 17 ans plus tard et prendra la nom de A la recherche du temps perdu. Il s'agit du roman le plus long de la langue française.

REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN

Quand faut-il traiter ?

Le RGO est, en effet, une maladie chronique bénigne mais qui expose à des complications parfois sévères comme une inflammation de l'œsophage (œsophagite).

Le reflux gastro-œsophagien (RGO) se définit par le passage intermittent ou permanent d'une partie du contenu acide de l'estomac dans l'œsophage. Cette remontée du liquide gastrique est un phénomène physiologique normal mais on parle souvent de RGO pour désigner le reflux gastro-œsophagien pathologique, c'est-à-dire avec des symptômes et pouvant provoquer des lésions de l'œsophage. Le RGO est, en effet, une maladie chronique bénigne mais qui expose à des complications parfois sévères comme une inflammation de l'œsophage (œsophagite).

Le RGO est la conséquence d'une inefficacité de la «barrière anti-reflux» située au niveau de la jonction de l'œsophage et de l'estomac.

Le RGO est une pathologie extrêmement fréquente : 5 à 10% de la population déclarent un épisode de RGO quotidien, 30 à 45 % en déclarent un par mois.

Des stratégies efficaces contre le reflux gastrique

Environ 5% des adultes en souffriraient. Pour la grande majorité d'entre eux, des traitements existent.

Tout le monde connaît, de temps en temps, des symptômes de reflux gastro-œsophagien. Il s'agit, donc, d'une affection fréquente, sans gravité dans la très grande majorité des cas. Entre 15% et 20% d'adultes présentent des symptômes de RGO au moins une fois par semaine et environ 5% sont affectés tous les jours. Quand la gêne est occasionnelle, les patients font plutôt appel au pharmacien, qui conseillera des pansements ou des anti-acides. Quand la gêne devient plus fréquente, le généraliste est en première ligne.

Le RGO se caractérise par le passage d'une partie du contenu de l'estomac dans l'œsophage, en sens inverse de ce qui se produit dans le processus digestif. Ce reflux est lié à une faiblesse du sphincter du bas-œsophage qui agit, normalement, comme une valve antiretour. Le contenu de l'estomac est acide et les remontées provoquent une sensation de brûlure dans l'œsophage, parfois jusqu'au pharynx. Dans 40% des cas, le reflux se produit la nuit ou lorsque le patient se penche : le contenu de l'estomac peut alors remonter jusqu'à la bouche, provoquant inconfort et insomnies.

Régurgitations du nourrisson La patience comme traitement

Ce mal est généralement transitoire et le meilleur outil reste la patience.

La moitié des nourrissons de moins de 6 mois régurgitent au moins une fois par jour. Il faut donc rappeler aux parents qu'il s'agit d'une situation physiologique, normale dans la majorité des cas. Ces régurgitations sont, en effet, liées à l'immaturation du système antireflux qui se résout, dans la plupart des cas, avec le temps. Lorsqu'un nourrisson régurgite et se met à pleurer, les adultes y voient cependant la manifestation d'une douleur semblable à celle qu'ils ont eux-mêmes ressentie face au reflux gastro-œsophagien. Infiniment trop d'enfants sont mis sous traitement antireflux alors que toutes les publications démontrent que le placebo est aussi efficace que le meilleur traitement antireflux. Face aux régurgitations du nourrisson, le meilleur outil reste donc la patience.

Un diagnostic de RGO trop fréquent

Si les régurgitations sont très importantes, plusieurs stratégies peuvent être appliquées. En première ligne, l'utilisation de lait épaissi permet de les limiter. Dans les cas extrêmes, il est possible de prescrire du métoclopramide ou du bétanécchol pour empêcher les régurgitations. Le dompéridone, de son côté, a démontré son inefficacité même s'il reste largement prescrit, notamment parce qu'il a peu d'effets secondaires.

Face à des régurgitations accompagnées de pleurs, de bronchites à répétition, de toux chroniques, d'affections ORL à répétition, il est recommandé d'abord de chercher autre chose que le RGO, qui n'est que très rarement à l'origine de ces manifestations. Si aucune autre explication ne



peut être trouvée, il est alors possible de faire une épreuve thérapeutique avec un inhibiteur de la pompe à protons. Si le traitement ne donne pas de résultats rapides, il est inutile. L'effet placebo est très important, surtout sur les parents, et je vois arriver fréquemment des enfants qui sont depuis plusieurs années sous IPP sans véritables résultats. Comme pour l'adulte, la pH-métrie est le meilleur outil pour confirmer ou exclure le RGO afin de prescrire le bon traitement ou de continuer à chercher d'autres causes aux symptômes. Le diagnostic trop fréquent de RGO, associé à la prescription trop systématique d'IPP conduit en outre à passer à côté d'autres pathologies, comme l'asthme. Le RGO pathologique répond bien, comme chez l'adulte, à ces traitements mais reste transitoire chez le nourrisson. Il disparaît le plus souvent au moment de l'apprentissage de la marche et n'annonce pas nécessairement, pour l'adulte en devenir, l'apparition d'un reflux à l'approche de la cinquantaine.

Mesures utiles pour éviter le RGO

Des mesures d'hygiène de vie peuvent être utiles : éviter les repas trop copieux, trop gras ou épicés et conserver un délai de 3 heures entre le dîner et l'heure du coucher. Des cales placées à la tête du lit ont aussi démontré leur efficacité. Le RGO est plus fréquent après 50 ans et il est favorisé par la consommation excessive d'alcool, de tabac et par le surpoids. Perdre quelques kilos est parfois suffisant pour réduire les symptômes. Les hommes étant trois fois plus touchés que les femmes, il est possible que la «petite bedaine» de la cinquantaine joue un rôle.

Les remontées acides peuvent provoquer des lésions de la paroi de l'œsophage, provoquant des douleurs et des troubles digestifs parfois liés à un resserrement de l'œsophage. Dans certains cas peu fréquents, lorsque le reflux est prolongé et sévère, il peut conduire à une modification de la muqueuse du bas de l'œsophage et, exceptionnellement, à l'apparition d'un cancer. Le RGO ne s'améliore pas avec l'âge.

Dans la plupart des cas, les traitements permettent d'atténuer les symptômes et de protéger l'œsophage. Le choix du traitement dépend de la fréquence et de la sévérité des symptômes. Si le RGO se manifeste moins d'une fois par semaine, le médecin prescrira un médicament à prendre au coup par coup : antiacides, pansements. Lorsque le patient est jeune, la chirurgie peut éviter la prise de médicaments pendant trop longtemps : Si le patient a plus de 50 ans et/ou que les symptômes réapparaissent à l'arrêt du

traitement, le médecin peut recommander des examens complémentaires. Dans ce cas, l'endoscopie permet de déceler, 2 fois sur 3, des lésions de l'œsophage de gravité variable. Lorsque l'endoscopie ne montre rien, que les symptômes ne sont pas clairs ou que le traitement n'a pas d'effet, seule la pH-métrie permet de confirmer un RGO acide susceptible de répondre aux IPP.

Quand faut-il opérer un reflux gastro-œsophagien ?

La maladie du reflux gastro-œsophagien (RGO) est due à la remontée anormale du contenu acide de l'estomac dans l'œsophage. Les symptômes principaux sont le pyrosis (sensation de brûlures ascendantes derrière le sternum) et les régurgitations (remontées acides ou alimentaires).

De nombreux sujets atteints de RGO ne consultent pas ou se traitent eux-mêmes avec des médicaments en vente libre en pharmacie, sans doute parce que leurs symptômes sont peu gênants ou intermittents.

Dans d'autres cas, au contraire, le RGO est chronique, entraînant une dégradation de la qualité de vie. La question se pose alors de sa prise en charge au long cours. On dispose pour cela de deux types de méthode : le traitement continu par des médicaments visant à réduire la sécrétion d'acide par l'estomac et la chirurgie antireflux destinée, elle, à empêcher le reflux. Le traitement chirurgical est, lui, réalisé par voie coelioscopique, à l'aide de trocars (canules munies d'un poinçon) introduits dans l'abdomen. Il consiste à replacer la jonction œso-gastrique dans l'abdomen en cas de hernie hiatale, et à envelopper la partie terminale de l'œsophage par la partie supérieure de l'estomac afin de constituer une sorte de manchon. Le choix entre traitement médical et chirurgical ne doit jamais se faire dans la précipitation. Le RGO n'est pas une maladie qui menace le pronostic vital. Il faut analyser parfaitement les symptômes, évaluer leur durée, leur impact sur la qualité de vie et vérifier, par une endoscopie digestive, s'il existe ou non des lésions de la muqueuse œsophagienne. Si le malade répond bien au traitement, on peut, après quelques semaines, tenter de le réduire, voire de l'interrompre.

En cas de récurrence systématique des symptômes et/ou des lésions, le choix se pose alors de l'alternative chirurgicale. Jusqu'à une époque récente, on ne disposait pas de données comparatives concernant les deux types de traitement.

In Le Figaro Santé

Cuisine

Cervelle de veau à l'ail



Ingrédients :
1 cervelle de veau
1 demi verre à thé d'huile d'olive
6 gousses d'ails hachées
2 c. à café de vinaigre
1 c. à café de cumin
1 c. à soupe de piment doux
1 pincée de piment fort
Sel

Préparation :
Faire dégorger la cervelle 2 heures dans de l'eau froide vinaigrée. La débarrasser de la mince membrane qui l'enveloppe pour obtenir une cervelle bien blanche, la rincer. Mettre dans une marmite à fond épais les ails hachés et 1 grand verre d'eau, assaisonner de sel, cumin, piment doux et fort, laisser cuire à couvert sur feu doux jusqu'à l'évaporation de moitié d'eau, ajouter la cervelle et laisser mijoter à couvert sans le remuer jusqu'à ce que la sauce soit onctueuse.

Tarte aux biscuits



Ingrédients :
3 paquets de biscuits
80 g de beurre fondu
2 boîtes de lait concentré sucré
12 cl de jus de citron
Noisettes pour la garniture

Préparation :
Mettre les biscuits dans un sachet en plastique, les réduire en miettes à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Mettre dans un saladier les biscuits en miettes avec le beurre fondu et malaxer le tout jusqu'à l'absorption de beurre. Verser le mélange de biscuit dans un moule à tarte beurré et tasser bien avec les doigts. Cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 8 min.
Mélanger dans un grand bol le lait concentré, le jus de citron. Verser le mélange sur la pâte de biscuit, mettre la tarte au réfrigérateur pendant 2 heures.
Démouler délicatement et garnir avec les noisettes.

SOINS BEAUTÉ
Blanchir la peau avec un éclaircissant naturel

Certaines personnes se plaignent d'avoir un teint plombé, trop terne et sans éclat. Il arrive parfois que le teint ne soit pas tout à fait uniforme. Que faire dans ce cas ?
Eh bien quelques recettes-maison vous aideront à éclaircir votre teint qui deviendra éclatant en quelques semaines.

Jus de citron + jus de concombre :
Mélangez à parts égales de jus de concombre et de jus de citron, puis appliquez le liquide sur le visage. Laissez agir 15 minutes avant de rincer le visage à l'eau claire. Pour préparer le jus de concombre, râpez le concombre avec sa peau avant de le presser.

Jus de citron + jus de tomate :
Ajoutez 3 à 4 gouttes de jus de citron au jus de tomate et appliquez sur le visage et sur le cou. Laissez agir pendant 15 minutes avant de laver à l'eau froide.

Jus de citron + miel :
Appliquer un mélange de quantités égales de miel et de jus de citron sur la peau et attendez pendant environ 15 minutes avant de rincer le visage.

Jus de citron + lait + farine de pois-chiche :
Mélangez une c. à café de lait, trois à quatre gouttes de jus de citron et un peu de farine de pois-chiche afin d'obtenir une pâte molle et appliquez-la sur le visage et le cou. Laissez agir durant une quinzaine de minutes et rincez. Répétez ce soin de beauté tous les quinze jours. Il améliorera votre teint.

Masque de protéines :
Après avoir laissé tremper quelques amandes dans du lait cru, faites-en une pâte que vous appliquerez sur le visage avant d'aller au lit. Laissez agir ce masque de protéines durant la nuit. Au réveil, retirez le masque à l'eau claire.

Crème fraîche + jus de citron :
Mélangez une cuillère à soupe de



crème fraîche à une cuillère à soupe de jus de citron et appliquez le mélange obtenu en massant pendant environ deux à cinq minutes avant de rincer à l'eau claire.

Tranches de pomme de terre crues :
Appliquez des tranches de pommes de terre crues sur les parties du visage et du cou que vous voulez éclaircir.

CONSEILS PRATIQUES

Réussir son repassage

Le repassage fait partie des tâches ménagères les plus contraignantes dans un foyer. Pour ne pas être dépassé, il faut donc être très organisé et faire le tri de son linge au quotidien une fois lavé.

Le tri permet de gagner du temps :
Pendant le repassage certains vêtements se repassent plus facilement que d'autres. C'est le cas des tee-shirts, chemises et pantalons en cotons. D'autres vêtements ne nécessitent pas de repassage : Housse de couette, housse de drap, tee-shirt en coton, chaussette, slip... Enfin, d'autres vêtements demandent plus de temps, c'est le cas des jeans, des costumes, des chemises manches longues...

Le linge le plus délicat :
Commencez le repassage avec une température basse et sélectionnez le mode correspondant. Au fur et à mesure, augmentez la chaleur

du fer pour finir par le linge à base de coton et les jeans. Pour éviter d'abîmer les tissus délicats, le mieux est de les repasser à l'envers.

Dentelle et soie...
La semelle du fer ne doit jamais être au contact direct avec leur fin textile. Vous devez employer la technique dite de la « pattemouille » et les repasser sous une serviette ou un torchon propre et légèrement humidifié.

Les chemises
Le repassage de la chemise nécessite un peu plus de technique. Pour commencer, repassez d'abord les cols et les manchettes en faisant attention ou retournant la chemise. Lissez ensuite le dos, puis les deux pans de devant. Passez ensuite la pointe du fer entre les boutons, puis finissez le repassage par les manches.

Nettoyer le fer après le repassage :
Si le revêtement est basique, vous pouvez par exemple appliquer du dentifrice avec un chiffon. Si la semelle est antiadhésive, vous pouvez appliquer de l'alcool à brûler.

Trucs et astuces

Désodoriser son intérieur

Utilisez les peaux des agrumes. Il ne faut pas qu'elles soient complètement sèches pour que le procédé soit efficace. Mettez alors au four et faites chauffer ce dernier porte ouverte.

Un bac à glaçons de dépannage...

Prenez un bac à œufs en plastique, remplissez-le d'eau et mettez-le à congeler et ainsi on aura en plus des glaçons plus gros.

Faire partir du chewing-gum sur des cheveux

Pour que ce dernier parte aisément, enduisez la mèche de cheveux avec de l'huile d'olive puis retirez le chewing-gum en frottant légèrement avant de faire un sham-poing.

Conserver son dentifrice :

Il arrive que l'on perde le bouchon de son tube de dentifrice. Pour le conserver jusqu'à la fin, mettre ce dernier à l'envers dans un verre d'eau propre. Changez l'eau tous les jours.

Quand la science fait sien le fantasme des alchimistes...

Avec l'avènement de la Big Science s'ouvre une ère nouvelle. Fabriquer la vie nous en expose les étapes et les dangers.

C'est un fantasme vieux comme le monde : Successeur des alchimistes, Paracelse, au XVI^e siècle, avait imaginé un homonculus poussé sur le fumier. Trois siècles plus tard, le chimiste français Marcelin Berthelot croit que la chimie de synthèse permettra ce miracle. Cent ans plus tard, des Américains et des Russes sont certains que l'intervention de l'électricité peut déclencher la vie. Aujourd'hui, on est peut-être près du dénouement. La biologie de synthèse, une discipline totalement révolutionnaire, prétend fabriquer une vie, cette fois-ci artificielle. Des merveilles bonnes pour tout ou, comme le craignait le biologiste Jean Rostand, des monstres?

Comment se fait-il que, face à une telle échéance, on ait si peu écrit et discuté? Avec ce livre, *Fabriquer la vie*, Bernadette Bensaude-Vincent, professeure de philosophie des sciences à l'université de Paris Ouest, et Dorothee Benoit-Browaey, jour-



naliste scientifique et déléguée générale de VivAgora, pour l'engagement citoyen dans les débats technologiques, ouvrent un débat qui ne devrait pas s'éteindre de sitôt. Elles racontent les étapes de cette épopée plus importante pour la société que l'informatique ou le clonage. Justement parce que la biologie de synthèse associe les réussites biologiques les plus récentes aux prouesses informatiques les plus sophistiquées. Il fallait, pour y parvenir, séquencer le génome humain. Un programme international, lancé dans les années 1970, est en concurrence avec un expert de talent, l'Américain Craig Venter. En 2000, les deux équipes finissent en même temps ce

décryptage. La biologie vient d'entrer dans le monde de la Big Science, aux côtés de la physique. Les financiers accourent.

Les équipes se multiplient pour construire ce Lego de la vie. Les équipements techniques s'améliorent d'année en année. On imagine les applications, des plus utiles - transformer le charbon en méthane - aux plus farfelues - ressusciter les mammoths. On oublie seulement les problèmes éthiques qui se posent, bien plus préoccupants que ceux des OGM ou du clonage. Qui se soucie des biohackers ou des bioterroristes qui pourraient naître autour de cette nouvelle science? Il serait temps pour les politiques et les citoyens de s'en inquiéter.

TORTUE CAOUANNE

un demi-siècle pour arriver à maturité

Publiant leur étude dans la revue *Functional Ecology*, des chercheurs britanniques ont imaginé une méthode pour évaluer l'âge de la maturité sexuelle chez la tortue caouanne, trop difficile à suivre individuellement en pleine mer durant des années. Leur conclusion : une femelle ne peut pondre avant 45 ans, d'où la grande fragilité de cette espèce menacée.

Comment suivre, de sa naissance à l'instant où elle revient pondre, pour la première fois, sur son rivage natal, un animal à grande longévité, qui passe la majeure partie de sa vie à parcourir les fonds sous-marins, comme la tortue caouanne ? "Les précédentes estimations de l'âge de leur maturité sont disparates, allant de 10 à 35 ans. Il était impossible d'avoir une sorte de consensus", explique le professeur Graeme Hays,



de l'Université de Swansea (Pays de Galles) cité par BBC Nature.

Pour pallier cette difficulté, son équipe a procédé à un calcul, à partir de données issues de décennies d'observations de terrain. Elle a comparé la taille de nouveaux nés, tagués et mesurés sur un site d'éclosion en Floride, à celle des mêmes individus, mesurée environ 450 jours plus tard dans les Açores, première étape de leur voyage à travers l'Atlantique

Nord. Les chercheurs ont pu ainsi établir le taux de croissance (taille en fonction de l'âge) approximatif des animaux.

En rapprochant cet élément de la taille des femelles pondueuses, mesurée sur plusieurs sites de nidification bien étudiés, les chercheurs ont pu estimer l'âge de celles-ci : ce n'est pas avant 45 ans que ces reptiles femelles peuvent procréer ! "Plus un animal prend du temps pour arriver à maturité, plus sa population est vulnérable aux causes de mortalité", souligne le Pr Hays.

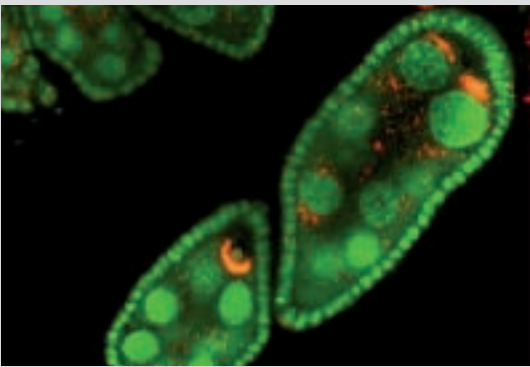
Cette étude donne ainsi "une meilleure idée de combien de temps les efforts de conservation doivent être maintenus sur les plages de nidification", conclut Bryan Wallace, conseiller scientifique pour le Programme de Conservation International Sea Turtle Flagship.

Le cerveau des oiseaux prédisposé à la coopération



Dans un vieux couple d'humains un conjoint peut parfois finir la phrase de l'autre mais chez le troglodyte maculé des Andes cela va encore plus loin. Le mâle et la femelle chantent en un étroit duo, alternant si vite à chaque syllabe que l'on a l'impression qu'un seul oiseau est présent. Une nouvelle étude montre que le cerveau de ces oiseaux traite bien tout le chant et pas seulement la partie qui lui est dévolue. Cette découverte est surprenante car les chercheurs pensaient au contraire que chaque oiseau ne s'occupait que de sa partie. Eric Fortune et ses collègues ont enregistré le chant de troglodytes cachés dans les forêts de bambou sur les pentes du volcan Antisana de l'Equateur. L'analyse de ces enregistrements a révélé aux chercheurs que les femelles semblent donner le tempo du chant tandis que les mâles, mais pas les femelles, font de temps en temps des fautes de chant. Puis les chercheurs ont enregistré l'activité cérébrale dans le centre du chant lorsqu'ils faisaient écouter aux oiseaux des enregistrements de duos ou de solos. Ses neurones répondaient plus fortement aux duos, ce qui laisse penser que certains circuits nerveux, qui sont communs à l'Homme, sont prédisposés à la coopération.

Comment la bactérie Wolbachia aide les insectes femelles à se reproduire



Les insectes femelles infectés par la bactérie Wolbachia produisent plus de petits que celles non infectées et de nouveaux travaux aident à expliquer ce phénomène. Wolbachia infecte la plupart des insectes ainsi que des invertébrés et se transmet de la femelle à ses petits. Beaucoup d'organismes qui abritent cette bactérie sont soit des porteurs, comme les moustiques, soit des agents causaux, comme les nématodes filaires, de graves maladies infectieuses chez l'homme. Les chercheurs espèrent qu'une meilleure compréhension de la manière dont la bactérie interagit avec son hôte permettra de développer des traitements contre les filarioses et de maîtriser les insectes transmetteurs de maladies. Une telle compréhension peut aussi conduire à de nouvelles informations sur l'histoire évolutive des nombreux hôtes de la bactérie. Eva Fast et ses collègues ont maintenant identifié deux événements cellulaires chez les hôtes dus à Wolbachia. Ils rapportent que lorsque la mouche du vinaigre est infectée par la bactérie, l'activité mitotique s'accroît dans les cellules souches de la lignée germinale et la mort programmée se trouve réduite dans les chambres des oeufs en développement. Il en résulte que les femelles infectées produisent quatre fois plus d'oeufs que les femelles non infectées. Ce résultat suggère que Wolbachia a développé une aptitude particulière à cibler le microenvironnement cellulaire qui entoure les cellules souches germinales.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FIBRE DE VERRE

Inventeur : **Ignace Dubus-Bonnel**
Date : **1836** Lieu : **France**

La fibre de verre a été créée par Ignace Dubus-Bonnel en 1836. Sa demande de brevet portait sur le tissage du verre malléable par la vapeur, pur ou mélangé avec la soie, laine, coton ou lin. Malgré son succès et le fait que l'on utilise cette matière fréquemment de nos jours, le fibre de verre est tombé dans l'oubli vers 1840 parce que son coût de fabrication était élevé.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h51
Dohr	12h32
Asr	15h19
Maghreb	17h41
Icha	19h05

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

APRÈS 10 MOIS DE CAPTIVITÉ

Les marins algériens du MV Blida sont arrivés hier

Les marins algériens, détenus depuis janvier 2011 par des pirates en Somalie, ont été rapatriés hier sains et saufs à bord d'un avion spécial en provenance du Kenya.

Les familles et les proches des marins, soulagés par cet heureux dénouement après près de 11 mois d'une éprouvante attente, étaient présents en grand nombre pour les accueillir à l'aéroport militaire de Boufarik, près d'Alger.

Les 25 marins, dont 17 Algériens de l'équipage du navire MV Blida, qui avait fait l'objet d'un acte de piraterie en haute mer le 1er janvier dernier, alors qu'il se

dirigeait vers le port de Mombasa au Kenya, avaient été libérés le 3 novembre dernier.

Le navire est arrivé samedi soir au port de Malimbé (Kenya, une centaine de kilomètres de Mombasa) au terme d'une traversée plus longue que prévue, en raison de l'état technique du navire qui a subi une immobilisation forcée de plus de 10 mois.

L'équipage du navire a été accueilli à Malimbé par une délégation algérienne, composée de représentants officiels, de médecins et de psychologues, qui s'était rendue sur place en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie au Kenya.

TAMANRASSET

2.000 litres de carburant saisis

Une quantité de 2.000 litres de carburant a été récemment saisie par les éléments de la sûreté de wilaya de Tamanrasset. C'est suite à des informations parvenues aux forces de police de la wilaya faisant état d'une importante quantité de carburant, destinée à la contrebande, dissimulée près d'un hangar au centre-ville, que cette tentative de contrebande a été déjouée.

Notons que les mis en cause font l'objet de recherches des services de sécurité tandis que la «marchandise» a été remise aux serv-

ices des Douanes. Rappelons qu'une autre quantité de carburant a été récupérée, la semaine écoulée, dans la même wilaya. Agissant sur renseignements, une Toyota, stationnée dans un des quartiers de la ville, a été fouillée par éléments de la police.

Ainsi, à l'intérieur de la 4X4, en panne, il a été découvert 8 futs contenant 200 litres de gasoil ainsi que 8 autres jerricans contenant 30 litres d'essence. Notons, enfin, que ces produits ont été également remis aux services des Douanes. **A. B.**

Très Libre



HUSSEIN-DEY

Un cadavre retrouvé à La Sablette

Le cadavre d'un quinquagénaire a été retrouvé, récemment, par les services de la wilaya d'Alger, rejeté par la mer au niveau de la plage Sablettes à Hussein-Dey. «Les agents de secours ont repêché le cadavre, qui a été ensuite transféré à la morgue d'El-Alia, après avoir reçu un communiqué des services de la Sûreté nationale»,

explique, Sofiane Baki, responsable de la cellule de communication au niveau de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Notons, enfin, qu'une enquête a été ouverte, par la Direction générale de la Sûreté nationale, pour identifier la victime et déterminer les circonstances de la noyade. **A. B.**